

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
MISSION MINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

GENDARMERIE NATIONALE



PROGRAMME 152

---

**GENDARMERIE NATIONALE**

---

**Gendarmerie nationale**

---

Programme n° 152 | BILAN STRATÉGIQUE

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Général d'armée Christian RODRIGUEZ

Directeur général de la gendarmerie nationale

Responsable du programme n° 152 : Gendarmerie nationale

### Une année 2020 marquée par les crises

En 2020, la gendarmerie a été engagée dans une succession d'opérations majeures. Elle a fonctionné la majeure partie de l'année en posture « de temps de crise », et l'ensemble de ses capacités a été employé de manière intensive. Dans des circonstances exceptionnelles, elle a atteint l'ensemble des buts qui lui étaient fixés : faire respecter les confinements, assurer la paix publique et la protection des français contre toutes les formes de menaces, perfectionner ses capacités opérationnelles et conduire sa transformation.

La préparation et l'aptitude de la gendarmerie à remplir ses missions sont donc demeurées intactes. Ces résultats ont été obtenus grâce à des fondamentaux militaires préservés : réactivité liée à un fonctionnement valorisant la liberté d'action, souplesse d'emploi donnée par le statut militaire de ses personnels d'active et de réserve, éthique propre à une force armée.

La crise sanitaire a conduit, à l'échelle nationale, à la prise de mesures exceptionnelles de protection et de sauvegarde tournées essentiellement, pour ce qui concerne la sécurité intérieure, vers la limitation voire l'interdiction des déplacements et des interactions sociales. Cette situation affecte de manière profonde la vie sociale et économique des Français et met à l'épreuve les modèles d'organisation des services publics, tout comme leurs capacités d'adaptation.

Ce choc majeur s'est accompagné d'une persistance, voire d'une intensification, des menaces à la cohésion nationale telles que le terrorisme, la cybercriminalité, les trafics, la désinhibition face à la violence ou encore la contestation violente de l'autorité, garante des règles qui fondent la paix publique. L'année 2020 restera à cet égard marquée par la disparition de sept gendarmes, tombés dans l'accomplissement de leur devoir, dont trois militaires de la compagnie de gendarmerie d'Ambert tués alors qu'ils portaient secours à une femme victime de violences conjugales dans la nuit du 22 au 23 décembre 2020.

Les quatre piliers de la stratégie « Gend 20.24 » de la gendarmerie, tournée vers la population (mieux protéger, mieux accompagner, mieux équiper, mieux fonctionner) se sont trouvés confortés par les événements, tout comme son principe « *Répondre présent pour la population, par le gendarme* », qui traduit le sens profond que la gendarmerie entend donner à son action.

Ainsi, la gendarmerie a porté son effort sur les besoins de la gestion des crises (contrôle du confinement et des frontières, assistance à la population, présence accrue sur la voie publique, proximité avec les élus), tout en initiant des évolutions majeures telles que la création d'un centre national des opérations, le renforcement de ses capacités de lutte contre les criminalités numériques et environnementales ou encore la mise en œuvre d'un « principe de redevabilité » adapté à une force de sécurité. Ainsi, il s'agit désormais d'offrir un service public de sécurité de grande qualité et de forte proximité, qui repose sur une amélioration continue du service à partir des retours usagers (élus, population, secteur privé).

### La crise sanitaire a démontré le haut degré de fiabilité opérationnelle de la gendarmerie

La gendarmerie a su contrôler de manière efficace la propagation de la Covid-19 dans ses rangs, et ainsi préserver sa capacité opérationnelle pour assurer un accueil permanent, une présence visible sur la voie publique et rassurante pour la population. Ainsi, seulement 2,3 % de ses effectifs ont été isolés pour raisons sanitaires et, lors du premier

confinement, ce sont 60 000 militaires, dont 74 escadrons de gendarmerie mobile, qui ont été engagés en moyenne chaque jour sur le terrain.

Dans le même temps, des mesures ont été prises en matière de gestion des ressources humaines (fermeture des écoles, élaboration d'une doctrine de prévention des risques, protection fonctionnelle des militaires, etc.) et en faveur de la protection sanitaire des gendarmes.

Cette disponibilité élevée a été employée pour faire respecter le confinement (plus de 11,5 millions de personnes ont été contrôlées dans ce cadre), mais surtout pour en combattre les effets néfastes pour les populations les plus fragiles. Le confinement a eu pour effet d'engendrer des situations d'isolement, par la rupture des relations humaines quotidiennes et par la désorganisation des services indispensables à la vie en société. C'est pour répondre à cette situation qu'est née l'opération *#Répondre présent* destinée à apporter, là où cela était nécessaire, l'assistance de la gendarmerie à la population, aux élus, aux personnels soignants et aux acteurs économiques dont les activités ou les missions étaient mises en difficulté. Lancée dans un esprit de solidarité et avec la volonté de donner confiance dans un État proche et protecteur, cette opération a donné lieu à de multiples initiatives (près de deux millions d'actions et 900 000 contacts établis) allant du contact avec les personnes isolées au transport et à la distribution de masques. Elle a notamment été récompensée d'une « Marianne d'Or », remise par les élus.

La crise sanitaire a offert des opportunités d'action aux délinquants et a donc vu émerger de nouvelles menaces, transversales ou plus spécifiques. Face au développement d'actes cybercriminels tels que les escroqueries ciblées sur internet, la diffusion de logiciels malveillants ou la propagation de vagues de fausses informations, la gendarmerie a initié une manœuvre globale de protection de la population et des entreprises, en s'appuyant sur son centre de lutte contre la criminalité numérique (C3N) et sur une force de frappe unique de 5 500 cyber-gendarmes. Enfin, en parallèle, les opérations HY-GIE (coordination des affaires judiciaires et de la réponse aux phénomènes de délinquance relatifs au milieu médical) ou ZENO (sécurisation des bureaux de Poste, conduite avec la réserve de la gendarmerie) ont été mises en œuvre pour répondre à des problématiques concrètes.

Enfin, la gendarmerie a apporté une contribution significative à la logistique interministérielle pour distribuer à grande échelle des équipements de protection tels que des masques chirurgicaux ou du gel hydro-alcoolique. Ses spécialistes des corps militaires de soutien sont ainsi intervenus, tout au long de la crise, à tous les niveaux de la manœuvre nationale conduite par le service des achats, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'Intérieur (SAILMI). Enfin, les moyens du centre national de soutien logistique au Blanc (CNSL) ont été cruciaux pour réussir l'acheminement des protections, tout comme les moyens des régions de gendarmerie, pour assurer la logistique du « dernier kilomètre ».

L'ampleur et la durée de cette crise, gérée par les plus hautes autorités de l'État et nécessitant des réponses coordonnées et cohérentes face à une situation sanitaire très évolutive, a montré le besoin de se doter d'une structure de commandement unique. Ainsi, un centre des opérations (CDO) a été mis sur pied dès les premiers jours, avec pour missions d'analyser l'information, de planifier puis de conduire les opérations. Construit en état-major militaire, ce CDO a constitué une préfiguration du centre national des opérations (CNO), structure permanente aujourd'hui activée à la DGGN.

### **Confortée, la stratégie Gend 20.24 de transformation de la gendarmerie se poursuit**

Les données relatives à la lutte contre toutes les formes de délinquance et de criminalité accusent des évolutions marquées, qui démontrent la prégnance des comportements violents et l'amplification des modes opératoires liés à la cyberdélinquance :

- Effets contrastés sur les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) : hausse des violences physiques non crapuleuses et des violences sexuelles aggravées par les phases de confinement (+ 10 % en 2020) ; baisse des violences physiques crapuleuses (le nombre de victimes chute de - 15 % en 2020). En 2020, ce sont près de 300 interventions sur des violences intra-familiales qui ont été dénombrées chaque jour, et les gendarmes ont maîtrisé un forcené tous les deux jours dans la même année.
- La progression des violences contre les gendarmes est également manifeste et plus systématique. Ainsi, 20 gendarmes sont blessés en moyenne chaque jour à la suite d'une agression, un refus d'obtempérer est

enregistré toutes les 40 minutes, et les intrusions dans les casernes de gendarmerie sont passées de 118 faits en 2019 à 144 en 2020, soit 12 par mois.

- Baisse importante des atteintes aux biens (AAB), rendues plus difficiles par les phases de confinement et les restrictions sanitaires qui retiennent les personnes à leur domicile (- 19 % en 2020), dont la baisse de - 23 % des cambriolages de résidences principales et secondaires.
- Diminution du trafic ou de la revente de produits stupéfiants de - 8,6 %. Cette baisse est toutefois relative puisque les phénomènes identifiés les années précédentes se sont poursuivis (cannabiculture, ubérisation des trafics et convois depuis l'étranger en métropole, *ice* et cocaïne dans le Pacifique, crack aux Antilles, mules en Guyane).
- La valeur estimée des avoirs criminels identifiés et saisis par la gendarmerie en 2020 est de 240,3 M€, un résultat en recul de - 6 % par rapport à 2019 mais en progression de + 13,8 % par rapport à 2017.

Ces évolutions nécessitent des réponses nouvelles. La gendarmerie met donc en œuvre une stratégie de « sécurité sur mesure » reposant sur la maîtrise du terrain, l'initiative des échelons locaux de commandement, le renforcement du lien avec les élus et de la confiance avec la population et le développement de capacités spécialisées et réactives.

Dans le cadre de cette stratégie, des mesures innovantes ont donc été prises ou expérimentées en 2020. Elles ont notamment été rendues possibles par la poursuite des créations d'effectifs, qui bénéficient *quasi* intégralement au renforcement des unités de terrain. Ainsi, depuis 2018, ces dernières ont été renforcées de 1 480 ETP sur les 1 706 ETP créés dans le cadre du plan présidentiel, soit 87 % du total.

Résultat d'une volonté de mettre les attentes des maires et des citoyens au cœur de la réflexion opérationnelle de la gendarmerie et de leur rendre compte des actions conduites et des résultats obtenus, le dispositif de consultation et d'amélioration du service (DCAS) a été mis en place dans dix départements en fin d'année 2020. Il s'agit d'une expérience nouvelle, la première manifestation d'un principe de « redevabilité », dont l'objectif est de façonner, par les faits et la clarté des intentions, la confiance entre la gendarmerie et ceux desquels elle tire sa légitimité à agir. En exploitant les possibilités offertes par les outils numériques, les algorithmes et les données de service, il consiste à sonder directement les maires et à recueillir le niveau de satisfaction des usagers, puis à en tirer des engagements opérationnels formalisés (par exemple dans un contrat de sécurité), dont la mise en œuvre sera évaluée et rapportée aux élus.

Dans le prolongement des actions déjà entamées depuis 2013, les freins à un emploi souple et réactif des unités continuent d'être levés. Ainsi, le « dispositif de gestion des événements », qui vise à rationaliser la mission d'intervention et de réponse aux sollicitations (appels 17) grâce à l'intelligence artificielle, est déjà déployé dans 55 départements et sa généralisation va se poursuivre en 2021. Enfin, les dispositifs d'appui interdépartementaux (DAI), qui permettent aux unités d'intervenir dans un département limitrophe de celui de leur implantation, sont mis en œuvre par 74 groupements de gendarmerie.

Sur les violences volontaires et les homicides (la gendarmerie résout 90 % des faits qui lui sont rapportés), la lutte s'intensifie. La création de maisons de confiance et de protection des familles (MCPF) dans chaque groupement de gendarmerie départementale a été engagée dans ce cadre. De plus, pour améliorer la prise en charge des victimes, de nouvelles formations spécifiques ont été réalisées (6 392 militaires formés en 2020).

Au-delà, la gendarmerie s'est résolument engagée pour se porter aux « nouvelles frontières » de la sécurité.

Les moyens d'agir contre les menaces cyber ont été restructurés pour anticiper l'amplification de cette forme de délinquance. Ainsi, le réseau « cybergend » a poursuivi son renforcement tout au long de 2020 (objectif de 7 000 militaires à l'horizon de 2022). Au niveau national, le pôle de lutte contre les cybermenaces (PNLC) a été créé et se transformera rapidement en véritable commandement cyber de la gendarmerie (COMCYBERGEND). Au niveau départemental, chaque groupement de gendarmerie est désormais doté d'une « section opérationnelle de lutte contre les cyber menaces » (SOLC). L'expertise du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN), en couplant les capacités du service central de renseignement criminel (SCRC) et de l'institut de recherche criminalistique de la gendarmerie (IRCGN), s'est renforcée. Sa reconnaissance internationale est désormais acquise depuis les succès enregistrés dans le cadre de l'opération « Emma 95 », la plus importante opération d'infiltration judiciaire d'un réseau de communication sécurisé et crypté (Encrochat) utilisé par les groupes criminels transnationaux, en lien avec Europol.

L'action de la gendarmerie en faveur de la biosécurité sanitaire et environnementale s'accroît considérablement, avec la création de quatre détachements de l'office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) à Bordeaux, Metz, Marseille et Cayenne.

Enfin, pour intervenir et mettre fin au plus tôt aux faits de violences urbaines, avant qu'ils ne s'étendent, la gendarmerie a conçu le « dispositif d'intervention augmenté » (DIAG). Il consiste à permettre à chaque zone de défense de mettre sur pied, au profit du préfet, dans un délai maximal de quatre heures, une force projetable et modulable capable d'intervenir en tous lieux, constituée d'un escadron d'alerte, renforcé par une équipe de l'antenne GIGN locale, un élément blindé et un moyen aérien.

Ces capacités et organisations nouvelles ont notamment été pleinement utilisées dans la manœuvre de la gendarmerie pour lutter contre les atteintes à la cohésion de la Nation.

La réaction aux attentats islamistes de l'automne 2020 impliquait de déployer des forces importantes pour protéger la population dans les lieux publics, surveiller les cibles potentielles des terroristes et contrôler les frontières. Pour mettre en œuvre ces décisions nécessitant un nouvel effort exceptionnel à l'échelle nationale, l'ensemble des unités de gendarmerie a été mobilisée, avec la réserve opérationnelle. L'engagement de cette dernière, avec l'emploi de près de 6 000 réservistes par jour, a notamment permis de tenir dans la durée les dispositifs mis en œuvre par la gendarmerie et la police, quelles que soient les zones de compétence (grands centres urbains et péri-urbains, surveillance des frontières avec l'opération LIMES). En parallèle, la lutte contre les haines et les séparatismes a abouti au renforcement de dix ETP de l'office central de lutte contre les crimes contre l'humanité (OCLCH).

La lutte contre le trafic et la consommation de drogue, priorité ministérielle, a également fait l'objet d'une attention particulière. La mise en œuvre du plan national de lutte contre les stupéfiants s'est notamment concrétisée par la création de l'office anti-stupéfiants (OFAST). S'appuyant sur 13 antennes territoriales, cet office bénéficie de 105 gendarmes. Le pilotage de plusieurs antennes ultramarines a par ailleurs été confié à la gendarmerie.

### **Un plan de relance décisif pour initier des programmes d'investissement majeurs repoussés depuis plusieurs années**

En ce qui concerne les moyens matériels, l'année 2020 est marquée par la reprise des investissements majeurs, permis par les financements ouverts dans le cadre du plan de relance.

La nécessité de se procurer des équipements de protection et de télétravail a capté une partie des ressources de la gendarmerie au cours du premier semestre. Toutefois, des ressources supplémentaires à celles prévues en LFI pour 2020 ont été ouvertes par le plan de relance et ont permis d'engager des investissements à un niveau inédit.

Dans le domaine immobilier, un plan « *poignée de porte* » a ainsi été engagé à l'initiative du ministre de l'Intérieur. Plus de 3 000 opérations proposées localement, afin d'améliorer les conditions de travail des gendarmes et de vie des familles, ont été financées pour un montant de 15 M€. Pour l'avenir, le plan de relance apportera 136 M€ supplémentaires pour la rénovation énergétique de l'immobilier domanial au titre des appels à projets immobiliers et 47 M€ de la mission « Relance » pour renforcer les opérations immobilières de la gendarmerie nationale.

En matière de mobilité, les crédits ouverts sur l'année ont permis de commander près de 3 500 véhicules (environ + 40 % par rapport à 2019), dont 636 voitures électriques. Grâce à cet effort inédit, qui se poursuivra en 2021, la gendarmerie a entamé un plan de renouvellement de 25 % de son parc opérationnel.

Dans le domaine aérien, 200 M€ AE et 20 M€ CP ont été ouverts dans le cadre d'un plan d'acquisition de dix hélicoptères H-160, en remplacement des AS350 B Écureuil. Ces appareils de nouvelle génération permettront de gagner en polyvalence, avec notamment un développement des capacités de projection et de contre-terrorisme au profit des unités d'intervention de la gendarmerie comme de la police nationales.

Ce développement des capacités ministérielles se poursuivra en 2021 avec le renouvellement des véhicules blindés de la gendarmerie.

Pour soutenir son action de transformation, avec la volonté de *s'engager ensemble et en confiance*, la gendarmerie poursuit son effort de mise en place d'une politique de gestion des ressources humaines « à hauteur d'homme ».

Axe d'effort de la formation des militaires, la morale de l'action constitue la base d'une relation de confiance entre le gendarme et le citoyen. Aussi, l'architecture de la formation initiale a-t-elle été refondue pour toujours mieux intégrer l'éthique et la déontologie, avec la création de cinq modules de quatre heures, complétés par l'intervention d'associations sous convention. De même, l'inspection générale de la gendarmerie nationale concourt non seulement à la formation des élèves-officiers de l'EOGN (50 h de cours, ainsi que des conférences avec des partenaires institutionnels), mais également à la formation continue de l'ensemble des militaires de l'arme. Avec la mise en place du réseau *Référents égalité et diversité* (RED), la formation continue se poursuit au travers de journées de sensibilisation organisées au sein des unités.

Les possibilités offertes par l'intelligence artificielle sont exploitées pour automatiser certaines tâches de répétition ou d'information et ainsi libérer du temps pouvant être consacré à une véritable gestion des emplois, des compétences et des carrières la plus individualisée possible. Ainsi, le *Chatbot RH*, déployé pour l'ensemble du personnel militaire depuis la fin de l'année, permet de répondre aux interrogations génériques des militaires sur la gestion RH. L'outil *Via-PO* augmente quant à lui le niveau d'information du personnel géré sur ses perspectives possibles de carrière, à partir de ses données individuelles. Prochainement, les gestionnaires RH pourront s'appuyer sur l'intelligence augmentée pour optimiser la conception du plan annuel de mutation des officiers et consacrer ainsi davantage de temps à l'accompagnement individualisé.

Pour répondre aux difficultés posées par le déficit d'attractivité de certaines unités, la gendarmerie a mis en place une politique volontariste (gestion rénovée de l'attractivité territoriale – GREAT), reposant sur plusieurs leviers de gestion. Son principe fondamental est de valoriser l'affectation, pendant une durée déterminée, dans une unité qualifiée de peu attractive, par des mesures individuelles compatibles avec le statut militaire telles que l'accès à des fonctions d'encadrement et de commandement, à des formations qualifiantes et indispensables pour l'avancement de grade ou encore la satisfaction dans les choix d'affectation lors d'une mutation ultérieure.

Le recrutement et la formation ont également évolué en 2020 dans le cadre du projet Gend 20.24, ce qui s'est notamment concrétisé par la rénovation du processus de recrutement des gendarmes adjoints volontaires, la création d'un compte « *candidat* » pour les recrutements de militaires des autres Armées, la dématérialisation des épreuves écrites de concours, l'instauration d'une épreuve d'aisance au numérique, la modernisation de la communication de recrutement ou l'engagement de travaux sur la réorganisation stratégique de la fonction recrutement et formation (création d'un opérateur unique à Rochefort).

Enfin, pour soutenir son plan stratégique 2019-2023 d'anticipation et de maîtrise des technologies liées à la sécurité (douze innovations de rupture identifiées), l'objectif de recruter des officiers à profil scientifique (objectif de 40 % des admis aux concours) est confirmé. Un concours de recrutement scientifique est ouvert et connaît déjà un réel attrait chez les jeunes diplômés. Enfin, la formation numérique en école est désormais déployée.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Evaluer la prévention et l'activité répressive des forces de sécurité</b>
INDICATEUR 1.1	Evolution du nombre de crimes et délits et de victimes en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) constatés en zone gendarmerie
INDICATEUR 1.2	Evolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens (AAB) constatés en zone gendarmerie
<b>OBJECTIF 2</b>	<b>Renforcer l'activité des services pour mieux combattre la délinquance</b>
INDICATEUR 2.1	Taux d'élucidation ciblés
INDICATEUR 2.2	Lutte contre les filières, l'économie souterraine et les profits illicites
INDICATEUR 2.3	Généralisation de la police technique et scientifique



**Gendarmerie nationale**

Programme n° 152 | BILAN STRATÉGIQUE

INDICATEUR 2.4 Recentrage des forces sur le coeur de métier

INDICATEUR 2.5 Taux d'engagement des effectifs sur le terrain

INDICATEUR 2.6 Délai moyen d'intervention

**OBJECTIF 3 Optimiser l'emploi des forces mobiles**

INDICATEUR 3.1 Engagement des forces mobiles

**OBJECTIF 4 Renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'insécurité routière**

INDICATEUR 4.1 Nombre de tués en zone Gendarmerie

INDICATEUR 4.2 Indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool

INDICATEUR 4.3 Indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents corporels impliquant l'usage de stupéfiants

**OBJECTIF 5 Renforcer la transparence du service public de sécurité intérieure**

INDICATEUR 5.1 Taux de satisfaction des usagers

INDICATEUR 5.2 Efficacité de la brigade numérique



## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF

## 1 – Evaluer la prévention et l'activité répressive des forces de sécurité

## INDICATEUR

## 1.1 – Evolution du nombre de crimes et délits et de victimes en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) constatés en zone gendarmerie

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre de victimes de violences physiques crapuleuses	Nb	13 481	12 524	en baisse	en baisse	10 698	en baisse
Taux de criminalité (nombre de victimes de violences physiques crapuleuses) pour 1000 habitants	%	0,39	0,37	en baisse	en baisse	0,31	en baisse
Nombre de victimes de violences physiques non crapuleuses et violences sexuelles	Nb	135 477	150 845	suivi	suivi	166 591	suivi
Taux de criminalité (nombre de victimes de violences physiques non crapuleuses et violences sexuelles) pour 1000 habitants	%	3,96	4,41	suivi	suivi	4,86	suivi

## Commentaires techniques

## Périmètre

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

## Mode de calcul

Sous-indicateur 1.11 = (nombre annuel de victimes se présentant dans les unités de gendarmerie pour des faits de violences physiques crapuleuses (index 1, 2, 4, 8, 15 à 26)

Sous-indicateur 1.12 = (nombre annuel de victimes se présentant dans les unités de gendarmerie pour des faits de violences physiques crapuleuses (index 1, 2, 4, 8, 15 à 26) / population en zone gendarmerie (dernier recensement INSEE)) \* 1000

Sous-indicateur 1.13 = nombre annuel de victimes se présentant dans les unités de gendarmerie pour des faits de violences physiques non crapuleuses (index 3, 5, 6, 7, 9, 10, 51, 52, 73) ou de violences sexuelles (index 46 à 49).

Sous-indicateur 1.14 = ((nombre total annuel de faits constatés par la gendarmerie pour des faits de violences physiques non crapuleuses (index 3, 5, 6, 7, 9, 10, 51, 52, 73) ou de violences sexuelles (index 46 à 49)) / population en zone gendarmerie (dernier recensement INSEE)) \* 1000

## Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST)

## INDICATEUR

## 1.2 – Evolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens (AAB) constatés en zone gendarmerie

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens constatés	Nb	683 778	681 665	en baisse	en baisse	551 084	en baisse
Nombre de cambriolages de résidences (principales et secondaires) en ZGN	Nb	100 528	101 374	en baisse	en baisse	78 159	en baisse
Taux de cambriolage des résidences (principales et secondaires) pour 1000 logements en ZGN	%	6,1	5,98	en baisse	en baisse	4,61	en baisse

## Commentaires techniques

### Périmètre

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

### Mode de calcul

Sous-indicateur 1.21 = nombre annuel de faits constatés par la gendarmerie pour les index de l'état 4001 relatifs aux atteintes aux biens (index 15 à 43 et 62 à 68).

Sous-indicateur 1.22 = nombre annuel de faits constatés par la gendarmerie pour les cambriolages de résidences (index 27 et 28)

Sous-indicateur 1.23 = ((nombre annuel de faits constatés par la gendarmerie pour les cambriolages de résidences (index 27 et 28)) / nombre de logements en zone gendarmerie (dernier recensement INSEE)) \* 1000

### Sources des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), Service de la transformation (ST).

## ANALYSE DES RÉSULTATS

En 2020, la crise sanitaire a généré une évolution atypique des faits de délinquance, les atteintes aux biens terminant l'année en forte baisse, alors que d'autres phénomènes tels que les violences intrafamiliales, exacerbés par les mesures de confinement, ont connu une forte progression.

Mobilisée lors de cette crise pour la protection de la population et le respect des règles sanitaires, la gendarmerie a maintenu son niveau d'engagement pour gérer et apaiser les différends au sein de la société, prévenir et lutter contre l'insécurité du quotidien, tant en métropole qu'en outre-mer, tout en portant son effort sur la prise en compte des victimes et l'approfondissement de la relation de proximité avec la population et ses élus.

**Indicateur 1.1** : Évolution du nombre de crimes et délits, et de victimes, en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) constatés en zone gendarmerie

La crise sanitaire et les périodes successives de confinement ont fortement affecté l'évolution des atteintes volontaires à l'intégrité physique avec des effets contrastés.

Les violences physiques non crapuleuses et violences sexuelles, aggravées par le confinement, ont continué leur progression constante, le nombre de victimes augmentant de plus de 10% en 2020.

En 2020, les victimes de violences intrafamiliales (VIF) ont représenté 39,0 % des AVIP, (soit 89 582 victimes, dont 3/4 de femmes) en hausse de 20,7 %. Pour professionnaliser la prise en charge des victimes, de nouvelles formations spécifiques aux violences contre les femmes et les enfants ont été mises en place (6 392 militaires formés).

L'impulsion donnée pour lutter contre les violences sexuelles a également favorisé la libération de la parole contribuant à la révélation d'un nombre croissant de victimes (+9,8%). L'exposition des femmes (8 victimes / 10), comme des mineurs (6 victimes / 10), à la commission de ces actes reste particulièrement élevée.

A l'inverse, les restrictions de circulation liées à la crise sanitaire ont permis une baisse des violences physiques crapuleuses, le nombre de victimes chutant de près de 15% en 2020.

**L'indicateur 1.2** : Evolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens (AAB) constatés en zone gendarmerie

Pour les mêmes raisons liées au confinement, les atteintes aux biens (AAB) affichent en 2020 un bilan très largement en baisse (-19,2 % pour un total de 551 084 faits), accentuant une tendance favorable sur les dernières années.

Le nombre de vols liés aux véhicules à moteur recule (-18,8 %), consolidant la tendance des sept dernières années. Parmi ces faits, les vols de véhicules diminuent (-13,1 %) ainsi que les vols de deux-roues (-16,0 %).

**Gendarmerie nationale**

Programme n° 152 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

S'agissant des vols à main armée avec arme à feu (VAMA), après avoir augmenté de +7% en 2019, ils enregistrent une baisse de -9,7% en 2020 (-96 faits pour un total de 892 faits).

Les cambriolages connaissent globalement une baisse significative en 2020 (-20,6%), qui se consolide dans les résultats des cambriolages de résidences principales et secondaires (-22,9%).

**OBJECTIF****2 – Renforcer l'activité des services pour mieux combattre la délinquance****INDICATEUR****2.1 – Taux d'élucidation ciblés**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Taux d'élucidation des vols avec violence	%	26,65	26,14	>26	>26	29,42	>26
Taux d'élucidation des cambriolages de résidences principales et secondaires	%	13,06	12,05	>15	en baisse	13,13	>15
Taux d'élucidation des homicides	%	89,43	88,11	>80	stabilité	81,4	>80

**Commentaires techniques****Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

**Mode de calcul**

Sous-indicateur 2.11 = nombre annuel de faits élucidés pour les index de l'état 4001 relatifs aux vols avec violences (index 15 à 26) rapporté au nombre annuel de faits constatés pour les mêmes index.

Sous-indicateur 2.12 = nombre annuel de faits élucidés pour les index de l'état 4001 relatifs aux cambriolages de résidences (index 27 et 28) rapporté au nombre annuel de faits constatés pour les mêmes index.

Sous-indicateur 2.13 = nombre annuel de faits élucidés pour les index de l'état 4001 relatifs aux homicides (index 1 à 3, 6 et 51) rapporté au nombre annuel de faits constatés pour les mêmes index.

**Source des données**

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST)

**INDICATEUR****2.2 – Lutte contre les filières, l'économie souterraine et les profits illicites**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre de personnes mises en cause pour trafic ou revente de produits stupéfiants	Nb	8 902	8 645	en hausse	en baisse	7 900	en hausse
Nombre de procédures en matière d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger	Nb	262	346	suivi	suivi	408	suivi
Valeur des avoirs criminels saisis	€	257164730	255808092	en hausse	stabilité	240396009	en hausse

**Commentaires techniques****Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

**Mode de calcul**

Sous-indicateur 2.21 = nombre annuel de personnes mises en cause, par la gendarmerie, pour les index de l'état 4001 relatifs aux trafics et reventes de produits stupéfiants (index 55 et 56).

Sous-indicateur 2.22 = nombre annuel de procédures réalisées par la gendarmerie, pour l'index 70 de l'état 4001 relatif à l'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger.

Sous-indicateur 2.23 = somme annuelle de la valeur des avoirs criminels saisis dans le cadre de procédures traitées par la gendarmerie.

#### Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

Plate-forme d'identification des avoirs criminels (PIAC).

## INDICATEUR

### 2.3 – Généralisation de la police technique et scientifique

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Taux de couverture des cambriolages	%	94,82	94,15	>95	stabilité	92,68	>95
Taux de signalisation biologique des personnes mises en cause au Fichier National d'Analyse des Empreintes Génétiques (FNAEG)	%	76,49	78,65	en hausse	en baisse	75,62	en hausse
Taux de signalisation papillaire des personnes mises en cause au Fichier Automatisé des Empreintes Digitales (FAED)	%	78,71	79,08	en hausse	en baisse	74,46	en hausse

#### Commentaires techniques

##### Périmètre

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

##### Mode de calcul

Sous-indicateur 2.31 = nombre annuel de crimes et délits constatés pour lesquels au moins un transport a été réalisé aux fins d'investigations de police technique et scientifique (PTS) rapporté au nombre annuel de crimes et délits constatés.

Sous-indicateur 2.32 = nombre annuel de prélèvements biologiques réalisés sur des mis en cause rapporté au nombre annuel de personnes mises en cause dans le cadre des infractions relevant de l'article 706-55 du code de procédure pénale.

Sous-indicateur 2.33 = nombre annuel de relevés décadactylaires réalisés sur des mis en cause hors délits routiers au regard du nombre de personnes mises en cause dans le cadre de crimes et délits non routiers.

##### Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

## INDICATEUR

### 2.4 – Recentrage des forces sur le cœur de métier

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Taux des missions périphériques sur l'activité opérationnelle totale	%	3,2	3,00	en baisse	en baisse	2,6	en baisse

#### Commentaires techniques

##### Périmètre

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

##### Mode de calcul

Sous indicateur 2.41 = volume horaire annuel d'activité consacré par la gendarmerie aux missions périphériques, rapporté au volume horaire annuel d'activité opérationnelle.

##### Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

**Gendarmerie nationale**

Programme n° 152 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**INDICATEUR****2.5 – Taux d'engagement des effectifs sur le terrain**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Taux d'engagement des effectifs sur le terrain	%	60,34	59,33	>63	en baisse	57,46	>65

**Commentaires techniques****Périmètre**

Unités de gendarmerie départementale agissant sur le territoire national.

**Mode de calcul**

Volume horaire annuel d'activités exécutées à l'extérieur des unités, rapporté au volume horaire annuel d'activité des unités de gendarmerie.

**Source des données**

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

**INDICATEUR****2.6 – Délai moyen d'intervention**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Délai moyen d'intervention	minutes	12'37"	12'38"	<14'	<14'	12'54"	<14'

**Commentaires techniques****Périmètre**

Unités de gendarmerie départementale de métropole.

**Mode de calcul**

Somme des délais des interventions de l'année, rapportée au nombre annuel d'interventions.

**Source de données**

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

L'objectif « Renforcer l'activité des services pour mieux combattre la délinquance » vise à améliorer la qualité du service et l'action opérationnelle des unités de gendarmerie, au profit des usagers, en recentrant notamment le gendarme sur son cœur de métier.

En 2020, dans un contexte sanitaire exceptionnel, les unités de gendarmerie ont maintenu leur effort pour élucider les faits malgré les contraintes engendrées par un protocole strict qui a complexifié l'activité de la police technique et scientifique. Multipliant les contrôles sur l'ensemble du territoire et aux frontières, la gendarmerie a renforcé de facto son empreinte au sol dans le domaine de la lutte contre l'aide à la circulation et au séjour irrégulier d'étrangers.

**Indicateur 2.1 Taux d'élucidation ciblés**

En 2020, le taux d'élucidation des vols avec violence est en augmentation de plus de 3 points atteignant 29,4 %, alors qu'il était relativement stable les années précédentes. Ce niveau est supérieur à ceux observés depuis 2012.

Les cambriolages de résidences principales et secondaires maintiennent leur élucidation à un niveau constant depuis 2018, autour de 13 %.

En ce qui concerne les homicides, leur taux d'élucidation varie d'une année sur l'autre, en fonction des délais de traitement des procédures judiciaires complexes et exigeantes, dont la complexité a pu être accrue par la crise sanitaire. Une enquête entamée une année ne se résout pas forcément au cours de la même année. En 2020 le taux d'élucidation des homicides est en baisse à 81,4%.

## **Indicateur 2.2 : Lutte contre les filières, l'économie souterraine et les profits illicites**

### **Sous-indicateur 2.21 Nombre de personnes mises en cause pour trafic ou revente de produits stupéfiants**

Le nombre de personnes mises en cause pour trafic ou revente de produits stupéfiants a diminué de -8,6 %. Les résultats sont en baisse relative si l'on tient compte du contexte sanitaire. La lutte contre les phénomènes identifiés les années précédentes et qui perdurent, se poursuit (cannabiculture, ubérisation des trafics et convois depuis l'étranger en métropole, Ice et cocaïne dans le Pacifique, crack aux Antilles, mules de Guyane).

Toutes les unités de la gendarmerie nationale y participent notamment à travers la mise en application du plan national de lutte contre les stupéfiants piloté par l'Office anti stupéfiants. La gendarmerie a pleinement intégré ce service à compétence nationale en y affectant des effectifs, en pilotant des antennes OFAST sur les territoires ultra-marins et des cellules de renseignement opérationnel sur les stupéfiants. En outre, la collaboration entre différentes unités de gendarmerie est favorisée pour ce type d'enquêtes chronophages.

Dans la lutte contre les trafics de produits stupéfiants, la gendarmerie poursuit sa stratégie offensive visant les bénéficiaires des infractions pour démanteler les réseaux des collecteurs de liquidités chargés d'acheminer les fonds à l'étranger. Plusieurs dossiers d'ampleur internationale montrent que cette stratégie s'avère efficace au niveau des résultats et de la compréhension de ce phénomène.

### **Sous-indicateur 2.22 Nombre de procédures en matière d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger**

En 2020, la gendarmerie nationale a interpellé 50 409 étrangers en situation irrégulière (ES) en métropole (+47 %) et 9 859 en territoire ultramarin (-31 %), soit un total national de 60 268 ESI (contre 48 505 en 2019). 23,45 % des personnes interpellées (soit 14 131 individus) ont fait l'objet d'une procédure administrative (données PAFISA).

En corrélation avec la hausse des ESI interpellés, 408 procédures ont été initiées en matière d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier des étrangers (index 70 de l'état 4001), contre 346 en 2019, correspondant à une hausse de 8 % pour 2020. 449 passeurs ont été interpellés en 2020, contre 329 en 2019. Cette hausse consolide celle observée en 2019, même s'il convient de distinguer les situations en outre-mer de celles observées en métropole. En effet, si la baisse constatée dans les territoires ultramarins s'explique par la crise sanitaire et les décisions locales visant à geler les reconduites, la hausse constatée en métropole peut être associée à une plus forte empreinte au sol de la gendarmerie.

Cette empreinte au sol traduit la mobilisation des ressources de la gendarmerie nationale pour lutter contre l'immigration irrégulière et surveiller les frontières. Au nord-ouest de la France, en plus de la mobilisation quotidienne de gendarmes départementaux et mobiles (1/2 escadron), 90 réservistes sont engagés chaque jour, au sein de l'opération Poséidon, pour surveiller et lutter contre le phénomène des *small boats* sur le littoral de la mer du Nord et de la Manche. La gendarmerie mobile complète le dispositif par l'engagement d'un escadron chargé de la sécurisation de Ouistreham, ainsi qu'un escadron chargé de la sécurisation du tunnel sous la Manche (liaison ferroviaire transmanche (LFTM) de Calais). Au sud de la France, cinq escadrons de gendarmerie mobile sont en charge des missions de sécurisation des frontières espagnoles et italiennes, renforcés à hauteur de 1500 réservistes impliqués dans l'opération LIMES.

S'agissant des filières clandestines (définies selon les critères de l'Office Central pour la Répression de l'Immigration irrégulière et de l'Emploi des Étrangers Sans Titre -OCRIEST-) qui cherchent à optimiser leurs profits en faisant passer



plus de clandestins, 264 filières ont été démantelées en 2020, contre 328 en 2019 au plan national, soit une baisse de 19,5 %. L'explication de cette baisse trouve son origine dans les mesures de confinement. Les infractions retenues sont transverses, se rapportant au séjour irrégulier en bande organisée, au proxénétisme, au travail illégal ou à la fraude documentaire.

### **Sous-indicateur 2.23 Valeur des avoirs criminels saisis**

La valeur estimée des avoirs criminels identifiés et saisis par les militaires de la gendarmerie en 2020 est de 240 396 009 €. Ce résultat, en recul de 6 % par rapport à 2019, demeure en progression de 13,87 % par rapport à 2017 (sur 3 ans). Ce second recul consécutif des résultats annuels est totalement imputable à la crise sanitaire qui a restreint l'activité judiciaire en raison des deux périodes de confinement que l'année 2020 a connues.

Il convient de noter toutefois que la valeur totale des avoirs criminels appréhendés dans le cadre de la lutte contre le trafic de produits stupéfiants en 2020 augmente sensiblement à 25 245 366 €, soit 10,5 % du total et une progression de 15,3 % sur un an.

Si l'exercice de la police judiciaire permet de réaliser, grâce à la systématisation de l'enquête patrimoniale, les saisies de plus grande valeur, ce sont les missions de sécurité publique et routière qui saisissent le plus de biens en quantité. En matière de quantité de biens saisis, le fléchissement des résultats annuels est moins prononcé et peut s'expliquer par le maintien à un haut niveau, malgré les périodes de confinement, de l'activité des unités de sécurité publique et routière : 25 751 biens saisis (-0,7 % sur un an).

### **Indicateur 2.3 : Généralisation de la police technique et scientifique**

L'impact des contraintes sanitaires se fait sentir également au niveau de l'activité de police technique et scientifique (PTS). L'ensemble des sous-indicateurs est concerné.

En 2020, la gendarmerie connaît une baisse du taux de couverture des cambriolages avec 92,7% de scènes couvertes par les opérations de PTS en raison du contexte sanitaire.

Le taux de signalisation au fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG) est en baisse d'environ 3 points du fait d'un ralentissement global du processus de prélèvement ADN pour respecter les mesures sanitaires.

Le taux de signalisation papillaire au fichier automatisé des empreintes digitales (FAED) connaît également une baisse de 4,6 points. Cette baisse significative est liée à :

- la mise en œuvre de l'amende forfaitaire délictuelle (AFD) (les personnes mises en cause ne sont plus systématiquement déplacées dans les brigades pour les formalités anthropométriques) ;
- la crise sanitaire (en raison des mesures barrières, des unités n'ont pas procédé aux relevés décadactylaires).

NB : Pour rappel, en 2019, la hausse du taux de signalisation papillaire au FAED était exceptionnelle puisque liée à la résorption du stock de relevés décadactylaires dans les cellules d'identification criminelles (CIC) (faisant suite aux dysfonctionnements rencontrés lors du déploiement du FAED V2.

### **Indicateur 2.4**

Les concours aux administrations publiques (missions périphériques) ainsi qu'aux organismes privés représentent 2 807 266 heures en 2020, contre 3 242 299 en 2019 (-13,4%). L'évolution de cet agrégat est en cible (à la baisse) et traduit la volonté de la gendarmerie nationale de concentrer davantage de moyens sur ses missions de sécurité.

Ces concours comprennent notamment ceux fournis au profit du ministère de la Justice, essentiellement dans le cadre des transfèrments judiciaires, qui représentent la plus grande part des sollicitations, avec 1 226 094 heures en 2020 (44 % de l'ensemble des missions périphériques), en baisse significative par rapport à l'année 2019 (1 445 139 heures). Il convient de noter que cette mission fait l'objet d'une reprise progressive par le ministère de la Justice.

Ils comprennent également l'établissement des procurations, plus spécifiquement lors des années électorales. Les élections municipales de 2020 ont généré 192 989 heures consacrées aux procurations contre 73 901 en 2019 (+161%). L'impact de cette activité en 2020 reste limité sur le volume de ces missions périphérique, les procurations ne représentant que 7 % de l'ensemble. Leur hausse ne remet pas en cause l'évolution favorable de l'indicateur.

### Indicateur 2.5 : Taux d'engagement des effectifs sur le terrain

En 2020, le taux d'engagement des effectifs sur le terrain affiche à nouveau un recul de 1,87 points par rapport à l'année 2019. Avec une valorisation à 57,5 %, la cible fixée pour l'année 2020 (> 63 %) n'est pas réalisée.

Certaines évolutions structurelles de l'activité déjà évoquées dans le bilan 2019 restent d'actualité, notamment la charge importante que représente le temps consacré aux enquêtes d'atteintes volontaires à l'intégrité physique. Celles-ci connaissent une forte progression et sont généralement chronophages et complexes, notamment les violences intrafamiliales (VIF) et les violences sexuelles.

Mais, il convient surtout de mettre en exergue les conséquences des contraintes de la crise sanitaire, qui ont perturbé significativement l'exercice de la police judiciaire sur le terrain, ainsi que les missions de maintien de l'ordre public. En effet, les troubles à l'ordre public de l'année 2019 ne se sont pas reproduits en 2020 car les possibilités de manifester sur la voie publique ont été réduites (attroupements interdits). Les missions liées à la gestion de la crise sanitaire se sont substituées aux heures d'opération de maintien et de rétablissement de l'ordre public. Les militaires de la gendarmerie ont réalisé plus de 8 200 000 contrôles dans le cadre de la gestion de la crise COVID et plus de 633 000 infractions au non-respect des mesures gouvernementales.

Cet engagement accru pour la protection de la population et le respect des règles sanitaires n'a pas compensé les effets des mesures barrières mises en œuvre par le personnel des unités. En effet, ceux-ci ont été amenés à travailler par « rotation », pour éviter une trop grande concentration dans les locaux ou les véhicules. De plus, l'application des règles sanitaires a considérablement entravé la réalisation d'enquêtes, interpellations, auditions, déferrements, opérations de police technique et scientifique, ainsi que les formations continues et le maintien en condition opérationnelle.

### Indicateur 2.6 : Délai moyen d'intervention

A partir de 2020, le périmètre de cet indicateur, qui était limité aux interventions de nuit, a été élargi aux interventions sur 24 heures. Cette extension du périmètre a pour effet une légère diminution du résultat (en 2019 le délai moyen d'intervention de nuit était de 13'20", alors que sur la même période le délai moyen d'intervention était de 12'38"). En 2020, avec 12'54" contre 12'38" en 2019, une légère augmentation du délai moyen d'intervention est observée.

## OBJECTIF

### 3 – Optimiser l'emploi des forces mobiles

## INDICATEUR

### 3.1 – Engagement des forces mobiles

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Part d'engagement des forces mobiles en prévention de proximité	%	15,98	11,47	suivi	suivi	18,12	suivi
Part d'engagement des forces mobiles en maintien d'ordre public	%	24,29	31,38	suivi	suivi	23,39	suivi

#### Commentaires techniques

#### Périmètre

Unités de gendarmerie mobile, agissant en métropole et outre-mer.

**Mode de calcul**

Sous-indicateur 3.11 =volume horaire consacré par la gendarmerie mobile à la prévention de proximité au profit de la gendarmerie départementale, rapporté au volume horaire consacré à l'activité opérationnelle par la gendarmerie mobile.

Sous-indicateur 3.12 =Volume horaire annuel consacré par la gendarmerie mobile à l'ordre public et au maintien de l'ordre rapporté au volume horaire annuel consacré à l'activité opérationnelle par la gendarmerie mobile.

**NB** : en 2018, une rupture statistique liée au passage de l'outil de suivi de l'activité de la gendarmerie mobile SEDNA au nouvel outil Pulsar GM.

Le passage de SEDNA à Pulsar GM a entraîné une harmonisation des données d'activité de la gendarmerie mobile avec celles de la gendarmerie départementale. Ceci a pour conséquence d'augmenter l'activité opérationnelle de la GM (les natures de mission concernant l'instruction y ont été intégrées) et de diminuer mécaniquement les deux sous-indicateurs.

L'interprétation des résultats doit être nuancée.

**Source des données**

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Les unités de la gendarmerie mobile (GM) ont connu en 2020 des natures d'engagement différentes de celles de 2019 en métropole et outre-mer. Les missions de prévention de proximité ont augmenté sensiblement par rapport à celles de maintien de l'ordre public. Cette évolution est due notamment à la crise sanitaire.

En outre, les unités de GM ont contribué au cours de l'année 2020 à renforcer l'action des unités de la gendarmerie départementale (GD), notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien, le déploiement des dispositifs estivaux et hivernaux de protection des populations (DEPP et DHPP) ou les contrôles des flux migratoires.

### **Indicateurs n°3.1 Engagement des forces mobiles**

L'indice d'engagement des forces mobiles en prévention de proximité a progressé en 2020 de 6,65 points par rapport à 2019. Ce résultat reflète la hausse des engagements de la GM en mission de sécurité publique notamment avec la crise sanitaire et la nécessité de faire respecter et contrôler les mesures prises par le gouvernement sur de vastes territoires et pendant de nombreuses semaines.

A l'inverse, l'indice d'engagement des forces mobiles en maintien de l'ordre public a diminué de près de 8 points en 2020 par rapport à 2019. Cette évolution est la conséquence des mesures de confinement qui ont eu comme effet de restreindre les possibilités de manifestations sur la voie publique. Elle est également la conséquence du fort engagement en missions de prévention de proximité. Cependant le nombre d'heures consacrées à l'activité de maintien de l'ordre reste élevé.

Les engagements les plus marquants en 2020 sont les suivants:

- missions de sécurité publique dans le cadre de la crise sanitaire dès mars 2020 ;
- le maintien de l'engagement soutenu dans la lutte anti-terroriste, notamment à l'occasion du procès des attentats commis contre le journal Charlie Hebdo ;
- un renforcement conséquent des missions dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine avec 9,5 escadrons de gendarmerie mobile (EGM) au quotidien depuis novembre 2020 ;
- le déploiement en renfort de la gendarmerie départementale de 22 EGM dans le cadre du dispositif estival de la protection des populations (DEPP) ;
- la sécurisation de l'organisation du second référendum en Nouvelle-Calédonie en octobre 2020.

**OBJECTIF****4 – Renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'insécurité routière****INDICATEUR****4.1 – Nombre de tués en zone Gendarmerie**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre de tués	Nb	2 540	2 436	en baisse	en baisse	1 906	en baisse

**Commentaires techniques****Périmètre**

La métropole et les 5 départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion). En concordance avec le périmètre de l'ONISR, les collectivités ultramarines (Polynésie, Nouvelle Calédonie, St Martin, St Barthélémy, Wallis et Futuna, St Pierre et Miquelon.) sont exclues du calcul.

**Mode de calcul**

Nombre annuel de tués dans le cadre d'accidents de la circulation routière constatés par les unités de gendarmerie.

**Source des données**

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

**INDICATEUR****4.2 – Indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool	indice	1,01	0,91	>1	>1	0,90	>1

**Commentaires techniques****Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

**Mode de calcul**

Evolution annuelle du nombre d'infractions d'alcoolémie relevées, rapportée à l'évolution annuelle du nombre d'accidents corporels impliquant la consommation d'alcool.

**Sources des données**

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

**INDICATEUR****4.3 – Indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents corporels impliquant l'usage de stupéfiants**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents corporels impliquant l'usage de stupéfiants	indice	1,34	1,32	>1	>1	1,14	>1

**Commentaires techniques****Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

**Mode de calcul**

Evolution annuelle du nombre d'infractions relevées pour conduite après avoir fait usage de produits stupéfiants, rapportée à l'évolution annuelle du nombre d'accidents corporels impliquant la consommation de stupéfiants.

**Sources des données**

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Compétente sur 800 000 kms de routes et déployée sur l'ensemble du territoire, la gendarmerie nationale joue un rôle majeur pour la sécurité des conducteurs, des transports de marchandises et des voies de circulation, s'inscrivant dans le cadre de la sécurité des mobilités.

Dans la lutte contre l'insécurité routière, la gendarmerie optimise son action opérationnelle en l'appuyant sur une analyse spatio-temporelle de l'accidentalité et des commissions d'infractions génératrices d'accidents.

Cette année, la crise sanitaire et les périodes de confinement associées ont fortement marqué les résultats en matière de sécurité routière. Dans ce contexte, les conduites sous l'empire d'un état alcoolique représentent encore la principale cause d'accidents sur la route en zone gendarmerie.

**Indicateur 4.1 : Nombre de tués en zone gendarmerie**

En zone gendarmerie, le bilan de la mortalité routière pour l'année 2020 s'établit à 1906 tués contre 2436 en 2019. Les actions mises en œuvre par les unités de gendarmerie, conjuguées aux périodes de confinement et de restriction des déplacements, ont participé à la baisse sensible du nombre de tués.

**Indicateur 4.2 : Indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool**

L'indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool s'établit à 0,90 point en 2020 (contre 0,91 en 2019). La conduite après consommation d'alcool représente 18,55 % des principales causes d'accidents.

En 2020, la gendarmerie a réalisé 6 585 390 dépistages (-24,56 %) qui ont permis de relever 109 834 infractions (dont 74 901 délictuelles), soit une diminution de -25,13 % par rapport à 2019. Cette dernière s'explique par la forte baisse du trafic routier durant les périodes de confinement et de restriction des déplacements liées à la crise de la COVID.

**Indicateur 4.3 : Indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents corporels impliquant leur usage**

L'indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents corporels impliquant leur usage est en légère baisse à 1,14 points en 2020 contre 1,32 en 2019. Il reste toutefois toujours dans la cible (fixée > 1).

La conduite après consommation de stupéfiants représente 1,81 % des causes principales d'accidents comme en 2019. La gendarmerie a réalisé 402 111 dépistages (+7,91 %), démontrant sa parfaite appropriation de la nouvelle procédure de prélèvement mise en place à l'été 2017. Celle-ci s'est traduite par 73 329 infractions, soit une baisse de -5,49 % par rapport à 2019.

Si le contexte sanitaire le permet, en 2021 la gendarmerie mettra en œuvre un pack de prévention des conduites addictives (flyers et lunettes de simulation) qu'elle a déployé au sein de chaque escadron départemental de sécurité routière (EDSR). Ce pack constitue un moyen de communication et un support pédagogique destiné à sensibiliser un large public aux risques liés aux conduites addictives.

**OBJECTIF****5 – Renforcer la transparence du service public de sécurité intérieure****INDICATEUR****5.1 – Taux de satisfaction des usagers**

(du point de vue de l'usager)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Taux de satisfaction des usagers sur la qualité de l'accueil	%	91	92	en hausse	en hausse	91	en hausse
Taux de satisfaction des usagers sur le traitement des plaintes ou des mains courantes	%	94	93	en hausse	en hausse	93	en hausse

**Commentaires techniques****Périmètre**

National (métropole, outre-mer) hors gendarmerie spécialisée.

**Mode de calcul**

Sous-indicateur 5.11 = Mesure globale de la satisfaction des usagers/victimes qui ont été accueillis dans une unité de gendarmerie. Données extraites des résultats du sondage piloté par l'IGGN dans le cadre de la campagne d'évaluation annuelle de l'accueil.

Sous-indicateur 5.12 = Mesure de la satisfaction des usagers/victimes sur le traitement de leur demande (plainte, main courante ou tout autre renseignement). Données extraites des résultats du sondage piloté par l'IGGN dans le cadre de la campagne d'évaluation annuelle de l'accueil.

**Source des données**

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

**INDICATEUR****5.2 – Efficacité de la brigade numérique**

(du point de vue de l'usager)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Note moyenne attribuée par les usagers du chat de la brigade numérique pour le traitement de leur demande	Note sur 10	8,9	9,2	en hausse	en hausse	9,0	en hausse
Délai de prise en charge des demandes par la brigade numérique (chat et réseaux sociaux)	minutes	3'	4'	suivi	suivi	2'	suivi

**Commentaires techniques****Périmètre**

National (métropole, outre-mer), hors gendarmerie spécialisée.

**Mode de calcul**

Sous-indicateur 5.21 = Mesure de la satisfaction des usagers, sous la forme d'une note sur 10, du traitement des demandes par les opérateurs de la BNUM. Résultats obtenus à partir des réponses aux questionnaires « à chaud » proposés à l'utilisateur une fois la demande traitée.

Sous-indicateur 5.22 = Cet indicateur mesure le délai de prise en charge des demandes des usagers sur le chat et les réseaux sociaux par la brigade numérique. Calcul automatique par l'application EASWARE du délai entre la réception de la demande et la première réponse de l'agent.

**Source des données**

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce nouvel objectif, introduit au PAP 2020, traduit l'obligation pour tous les services publics, en relation avec les usagers, de publier, à l'horizon 2020, des indicateurs de résultats et de qualité de service, notamment de satisfaction des usagers. Pour la gendarmerie, la transparence permet de renforcer la relation de confiance avec les usagers et d'instaurer un nouveau type de dialogue. Plusieurs canaux sont offerts aux usagers : accueil physique, accueil téléphonique et numérique (brigade numérique et prise de rendez-vous en ligne)

Deux indicateurs permettent d'apprécier la réalisation de cet objectif :

### **Indicateur 5.1 : Taux de satisfaction des usagers**

Le taux de satisfaction des usagers sur la qualité de l'accueil se situe à un niveau élevé de 91 % en 2020 et reste globalement stable depuis 2018.

A l'instar de la qualité de l'accueil, le taux de satisfaction des usagers sur le traitement des plaintes ou des mains courantes demeure stable, avec 93 % de satisfaits en 2020.

### **Indicateur 5.2 Efficacité de la brigade numérique**

Active 7 jours/7 et 24 heures/24 la brigade numérique, armée de 20 militaires, offre aux usagers un contact numérique instantané pour répondre à leurs questions de sécurité du quotidien. Face à la pandémie du Covid 19, ce dispositif a permis d'absorber un nombre de contacts quotidiens multiplié par dix, jusqu'à 4000 questions par jour, notamment grâce au renfort de 80 instructeurs des écoles de gendarmerie fermées pendant le confinement.

La brigade numérique permet un accès simplifié aux services de la gendarmerie via différents canaux et demeure un relais efficace de communication des mesures de prévention auprès de la population, notamment lors de la crise sanitaire.

La note moyenne attribuée par les usagers de la brigade numérique pour le traitement de leur demande reste globalement stable et à un niveau élevé de 9/10 pour l'année 2020. Cette donnée est directement extraite des appréciations chiffrées laissées par les utilisateurs.

Concernant le délai de prise en charge des demandes par la brigade numérique, du fait de sa sollicitation accrue par les usagers pendant la gestion de la crise sanitaire, la brigade numérique a bénéficié de renfort temporaire lui permettant de réduire de moitié le temps de prise en compte, passant ainsi de 4' en 2019 à 2' en 2020.





## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020						
01 – Ordre et sécurité publics	3 462 942 171 3 563 931 671	33 072			762 3 462 942 171 3 563 965 505	3 462 942 171
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 452 720 377 3 542 314 521	33 072			762 3 452 720 377 3 542 348 356	3 452 720 377
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	10 221 794 21 617 149				10 221 794 21 617 149	10 221 794
02 – Sécurité routière	749 097 275 790 038 000	11 456	186 712		749 097 275 790 236 168	749 097 275
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	748 723 400 789 665 692	11 456	186 712		748 723 400 789 863 860	748 723 400
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	373 875 372 308				373 875 372 308	373 875
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 240 393 701 2 177 081 460	55 341			2 240 393 701 2 177 136 800	2 240 393 701
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 230 760 272 2 167 040 284	54 907			2 230 760 272 2 167 095 191	2 230 760 272
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	9 633 429 10 041 176	433			9 633 429 10 041 610	9 633 429
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 067 292 276 1 027 362 644	1 942 183 702 1 637 368 623	139 334 787 167 978 938	5 000 000 10 239 404	3 153 810 765 2 842 949 608	3 296 984 874
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	917 889 723 891 004 102	1 942 183 702 1 637 271 203	139 334 787 167 978 938	5 000 000 10 239 404	3 004 408 212 2 706 493 646	3 147 582 321
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	149 402 553 136 358 542	97 420			149 402 553 136 455 962	149 402 553
05 – Exercice des missions militaires	158 108 540 143 182 557	556			158 108 540 143 183 113	158 108 540
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	157 000 117 142 122 550	556			157 000 117 142 123 105	157 000 117
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 108 423 1 060 008				1 108 423 1 060 008	1 108 423
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>7 677 833 963</b>	<b>1 942 183 702</b>	<b>139 334 787</b>	<b>5 000 000</b>	<b>9 764 352 452</b>	<b>9 907 526 561</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+105 747 664		+57 897 962 (hors titre 2)		+163 645 626	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-38 332 306		+227 310 574 (hors titre 2)		+188 978 268	
Total des AE ouvertes	7 745 249 321		2 371 727 025 (hors titre 2)		10 116 976 346	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>7 701 596 332</b>	<b>1 637 469 047</b>	<b>168 165 650</b>	<b>10 240 166</b>	<b>9 517 471 195</b>	

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI 2020 Consommation 2020</i>	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Ordre et sécurité publics	3 462 942 171 3 563 931 671	33 072		762	3 462 942 171 3 563 965 505	3 462 942 171
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 452 720 377 3 542 314 521	33 072		762	3 452 720 377 3 542 348 356	3 452 720 377
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	10 221 794 21 617 149				10 221 794 21 617 149	10 221 794
02 – Sécurité routière	749 097 275 790 038 000	1 980	75 550		749 097 275 790 115 530	749 097 275
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	748 723 400 789 665 692	1 980	75 550		748 723 400 789 743 222	748 723 400
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	373 875 372 308				373 875 372 308	373 875
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 240 393 701 2 177 081 460	55 341			2 240 393 701 2 177 136 800	2 240 393 701
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 230 760 272 2 167 040 284	54 907			2 230 760 272 2 167 095 191	2 230 760 272
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	9 633 429 10 041 176	433			9 633 429 10 041 610	9 633 429
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 067 292 276 1 027 362 644	1 103 972 905 1 215 229 882	163 749 430 170 723 403	14 422 539 12 621 817	2 349 437 150 2 425 937 747	2 492 611 259
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	917 889 723 891 004 102	1 103 972 905 1 215 178 609	163 749 430 170 723 403	14 422 539 12 621 817	2 200 034 597 2 289 527 931	2 343 208 706
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	149 402 553 136 358 542	51 274			149 402 553 136 409 816	149 402 553
05 – Exercice des missions militaires	158 108 540 143 182 557	556			158 108 540 143 183 113	158 108 540
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	157 000 117 142 122 550	556			157 000 117 142 123 105	157 000 117
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 108 423 1 060 008				1 108 423 1 060 008	1 108 423
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>7 677 833 963</b>	<b>1 103 972 905</b>	<b>163 749 430</b>	<b>14 422 539</b>	<b>8 959 978 837</b>	<b>9 103 152 946</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+105 747 664		+57 897 962 (hors titre 2)		+163 645 626	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-38 332 306		+78 726 176 (hors titre 2)		+40 393 870	
Total des CP ouverts	7 745 249 321		1 418 769 012 (hors titre 2)		9 164 018 333	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>7 701 596 332</b>	<b>1 215 320 831</b>	<b>170 798 954</b>	<b>12 622 579</b>	<b>9 100 338 696</b>	

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> <i>Consommation 2019</i>						
01 – Ordre et sécurité publics	3 457 093 977 3 566 234 530	-758			3 457 093 977	3 457 093 977 3 566 233 771
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 437 941 153 3 556 014 983	-758			3 437 941 153	3 437 941 153 3 556 014 225
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	19 152 824 10 219 546				19 152 824	19 152 824 10 219 546
02 – Sécurité routière	747 607 067 742 728 440				747 607 067	747 607 067 742 728 440
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	747 245 328 742 361 080				747 245 328	747 245 328 742 361 080
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	361 739 367 360				361 739	361 739 367 360
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 085 546 511 2 157 481 401				2 085 546 511	2 085 546 511 2 157 481 401
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 075 451 146 2 147 594 814				2 075 451 146	2 075 451 146 2 147 594 814
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	10 095 365 9 886 587				10 095 365	10 095 365 9 886 587
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 063 305 893 1 014 526 851	1 836 718 239 1 832 126 878	170 000 000 136 522 023	5 485 923 16 145 696	3 075 510 055	3 110 288 732 2 999 321 448
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	901 516 570 853 374 323	1 836 718 239 1 832 111 682	170 000 000 136 522 023	5 485 923 16 145 696	2 913 720 732	2 948 499 409 2 838 153 724
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	161 789 323 161 152 527	15 197			161 789 323	161 789 323 161 167 724
05 – Exercice des missions militaires	136 317 371 152 496 574				136 317 371	136 317 371 152 496 574
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	135 161 254 151 388 083				135 161 254	135 161 254 151 388 083
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 156 117 1 108 490				1 156 117	1 156 117 1 108 490
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>7 489 870 819</b>	<b>1 836 718 239</b>	<b>170 000 000</b>	<b>5 485 923</b>	<b>9 502 074 981</b>	<b>9 536 853 658</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>7 633 467 794</b>	<b>1 832 126 120</b>	<b>136 522 023</b>	<b>16 145 696</b>		<b>9 618 261 633</b>

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> <i>Consommation 2019</i>						
01 – Ordre et sécurité publics	3 457 093 977 3 566 234 530	-758			3 457 093 977	3 457 093 977 3 566 233 771
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 437 941 153 3 556 014 983	-758			3 437 941 153	3 437 941 153 3 556 014 225
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	19 152 824 10 219 546				19 152 824	19 152 824 10 219 546
02 – Sécurité routière	747 607 067 742 728 440				747 607 067	747 607 067 742 728 440
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	747 245 328 742 361 080				747 245 328	747 245 328 742 361 080
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	361 739 367 360				361 739	361 739 367 360

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019						
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 085 546 511 2 157 481 401				2 085 546 511	2 085 546 511 2 157 481 401
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 075 451 146 2 147 594 814				2 075 451 146	2 075 451 146 2 147 594 814
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	10 095 365 9 886 587				10 095 365	10 095 365 9 886 587
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 063 305 893 1 014 526 851	1 141 041 189 1 183 125 219	173 958 612 148 027 860	6 985 923 12 761 645	2 385 291 617	2 420 070 294 2 358 441 574
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	901 516 570 853 374 323	1 141 041 189 1 183 110 022	173 958 612 148 027 860	6 985 923 12 761 645	2 223 502 294	2 258 280 971 2 197 273 850
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	161 789 323 161 152 527	15 197			161 789 323	161 789 323 161 167 724
05 – Exercice des missions militaires	136 317 371 152 496 574				136 317 371	136 317 371 152 496 574
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	135 161 254 151 388 083				135 161 254	135 161 254 151 388 083
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 156 117 1 108 490				1 156 117	1 156 117 1 108 490
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>7 489 870 819</b>	<b>1 141 041 189</b>	<b>173 958 612</b>	<b>6 985 923</b>	<b>8 811 856 543</b>	<b>8 846 635 220</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>7 633 467 794</b>	<b>1 183 124 461</b>	<b>148 027 860</b>	<b>12 761 645</b>		<b>8 977 381 760</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020
Titre 2 – Dépenses de personnel	7 633 467 794	7 677 833 963	7 701 596 332	7 633 467 794	7 677 833 963	7 701 596 332
Rémunérations d'activité	3 797 028 616	3 802 753 059	3 843 869 849	3 797 028 616	3 802 753 059	3 843 869 849
Cotisations et contributions sociales	3 818 628 318	3 856 990 789	3 840 455 162	3 818 628 318	3 856 990 789	3 840 455 162
Prestations sociales et allocations diverses	17 810 860	18 090 115	17 271 321	17 810 860	18 090 115	17 271 321
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	1 832 126 120	1 942 183 702	1 637 469 047	1 183 124 461	1 103 972 905	1 215 320 831
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 833 841 000	1 942 183 702	1 636 127 266	1 183 061 336	1 103 972 905	1 213 979 050
Subventions pour charges de service public	-1 714 880	0	1 341 780	63 125	0	1 341 780
Titre 5 – Dépenses d'investissement	136 522 023	139 334 787	168 165 650	148 027 860	163 749 430	170 798 954
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	133 048 059	139 334 787	167 618 011	145 391 128	163 749 430	169 587 656
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	3 473 964	0	547 639	2 636 732	0	1 211 298
Titre 6 – Dépenses d'intervention	16 145 696	5 000 000	10 240 166	12 761 645	14 422 539	12 622 579
Transferts aux entreprises	626 460	0	1 463 317	626 460	0	1 463 317
Transferts aux collectivités territoriales	13 147 875	5 000 000	4 544 639	8 935 215	14 422 539	9 062 106
Transferts aux autres collectivités	2 371 318	0	4 232 210	3 199 928	0	2 097 156
Appels en garantie	42	0	0	42	0	0

## Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommés* en 2019	Ouverts en LFI pour 2020	Consommés* en 2020
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>9 764 352 452</b>			<b>8 959 978 837</b>	
Ouvertures et annulations* en titre 2		+67 415 358			+67 415 358	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+285 208 536			+136 624 138	
<b>Total*</b>	<b>9 618 261 633</b>	<b>10 116 976 346</b>	<b>9 517 471 195</b>	<b>8 977 381 760</b>	<b>9 164 018 333</b>	<b>9 100 338 696</b>

\* y.c. FdC et AdP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2019	Prévues en LFI pour 2020	Ouvertes en 2020	Ouverts en 2019	Prévus en LFI pour 2020	Ouverts en 2020
Dépenses de personnel	97 171 357	100 301 275	105 747 664	97 171 357	100 301 275	105 747 664
Autres natures de dépenses	56 758 087	42 872 834	57 897 962	56 758 087	42 872 834	57 897 962
<b>Total</b>	<b>153 929 444</b>	<b>143 174 109</b>	<b>163 645 626</b>	<b>153 929 444</b>	<b>143 174 109</b>	<b>163 645 626</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE ADP

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2020	2 905 322	1 492 676	2 905 322	1 492 676				
03/2020	949 184	2 097 539	949 184	2 097 539				
04/2020	991	280 954	991	280 954				
05/2020	30 802	3 212 398	30 802	3 212 398				
06/2020	139 601	305 661	139 601	305 661				
07/2020	6 949 212	10 167 271	6 949 212	10 167 271				
08/2020	21 043 417	4 361 717	21 043 417	4 361 717				
09/2020	170 393	779 498	170 393	779 498				
10/2020	30 731 199	11 418 714	30 731 199	11 418 714				
11/2020	39 179 300	1 289 567	39 179 300	1 289 567				
12/2020	3 647 446	16 028 878	3 647 446	16 028 878				
01/2021	797	26 647	797	26 647				
<b>Total</b>	<b>105 747 664</b>	<b>51 461 520</b>	<b>105 747 664</b>	<b>51 461 520</b>				

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2020		1 693 655		1 693 655				
03/2020		68 305		68 305				
05/2020		312		312				
06/2020		138 501		138 501				
07/2020		386 810		386 810				
09/2020		1 246 870		1 246 870				
10/2020		389 964		389 964				
11/2020		1 541 059		1 541 059				
12/2020		970 965		970 965				
<b>Total</b>		<b>6 436 442</b>		<b>6 436 442</b>				

## ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
24/01/2020		14 420 751						
<b>Total</b>		<b>14 420 751</b>						

## ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
29/01/2020		14 302		14 302				
<b>Total</b>		<b>14 302</b>		<b>14 302</b>				

## ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
11/03/2020		495 056		492 289				
<b>Total</b>		<b>495 056</b>		<b>492 289</b>				

## DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/08/2020					37 000	820 000	37 000	820 000
24/11/2020	91 164		91 164			583 130		583 130
09/12/2020		1 056 414		1 056 414				
<b>Total</b>	<b>91 164</b>	<b>1 056 414</b>	<b>91 164</b>	<b>1 056 414</b>	<b>37 000</b>	<b>1 403 130</b>	<b>37 000</b>	<b>1 403 130</b>

## DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/08/2020				720 175				
24/11/2020		7 196 126		7 196 126				
<b>Total</b>		<b>7 196 126</b>		<b>7 916 301</b>				

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/07/2020		237 650 000		50 100 000				
30/11/2020				20 550 000	38 386 470	32 118 945	38 386 470	
<b>Total</b>		<b>237 650 000</b>		<b>70 650 000</b>	<b>38 386 470</b>	<b>32 118 945</b>	<b>38 386 470</b>	

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>	<b>105 838 828</b>	<b>318 730 611</b>	<b>105 838 828</b>	<b>138 027 268</b>	<b>38 423 470</b>	<b>33 522 075</b>	<b>38 423 470</b>	<b>1 403 130</b>

## ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

**Avertissement**

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2020 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2020. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2020.

Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable.

Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). La portée du total s'avère toutefois limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

**DÉPENSES FISCALES SUBSIDIAIRES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (4)**

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière subsidiaire		Chiffrage définitif 2019	Chiffrage initial 2020	Chiffrage actualisé 2020
120127	<b>Exonération des indemnités versées aux réservistes en période d'instruction, aux personnes accomplissant un service civique ou une autre forme de volontariat</b> Traitements, salaires, pensions et rentes viagères <i>Bénéficiaires 2018 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2000 - Dernière modification : 2010 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 81-17°, DM</i>	86	81	90
120145	<b>Exonération de l'impôt sur le revenu de l'indemnité journalière d'absence temporaire versée aux personnels des compagnies républicaines de sécurité et aux gendarmes mobiles</b> Traitements, salaires, pensions et rentes viagères <i>Bénéficiaires 2018 : 23055 Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2016 - Dernière modification : 2016 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 81 - 23° ter</i>	11	12	14
520127	<b>Exonération de droits de mutation des dons en numéraires reçus par les victimes d'actes terroristes ou, en cas de décès, par leurs proches et des dons numéraires reçus par les militaires, policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers ou agents des douanes blessés en opération ou, en cas de décès, par leurs proches</b> Mutations à titre gratuit <i>Bénéficiaires 2018 : (nombre non déterminé) Menages - Création : 2015 - Dernière modification : 2016 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 796 bis</i>	nc	nc	nc
520122	<b>Exonération de droits de mutation des successions des policiers, des gendarmes et des agents des douanes décédés dans l'accomplissement de leur mission</b> Mutations à titre gratuit <i>Bénéficiaires 2018 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2009 - Dernière modification : 2015 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 796-I-9° et 10°</i>	ε	ε	ε
<b>Coût total des dépenses fiscales</b>		<b>97</b>	<b>93</b>	<b>104</b>



---

**Gendarmerie nationale**

---

Programme n° 152 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES



## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Ordre et sécurité publics	3 462 942 171 3 563 931 671	33 834	3 462 942 171 3 563 965 505	3 462 942 171 3 563 931 671	33 834	3 462 942 171 3 563 965 505
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 452 720 377 3 542 314 521	33 834	3 452 720 377 3 542 348 356	3 452 720 377 3 542 314 521	33 834	3 452 720 377 3 542 348 356
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	10 221 794 21 617 149		10 221 794 21 617 149	10 221 794 21 617 149		10 221 794 21 617 149
02 – Sécurité routière	749 097 275 790 038 000	198 168	749 097 275 790 236 168	749 097 275 790 038 000	77 530	749 097 275 790 115 530
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	748 723 400 789 665 692	198 168	748 723 400 789 863 860	748 723 400 789 665 692	77 530	748 723 400 789 743 222
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	373 875 372 308		373 875 372 308	373 875 372 308		373 875 372 308
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 240 393 701 2 177 081 460	55 341	2 240 393 701 2 177 136 800	2 240 393 701 2 177 081 460	55 341	2 240 393 701 2 177 136 800
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 230 760 272 2 167 040 284	54 907	2 230 760 272 2 167 095 191	2 230 760 272 2 167 040 284	54 907	2 230 760 272 2 167 095 191
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	9 633 429 10 041 176	433	9 633 429 10 041 610	9 633 429 10 041 176	433	9 633 429 10 041 610
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 067 292 276 1 027 362 644	2 086 518 489 1 815 586 964	3 296 984 874 2 842 949 608	1 067 292 276 1 027 362 644	1 282 144 874 1 398 575 102	2 492 611 259 2 425 937 747
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	917 889 723 891 004 102	2 086 518 489 1 815 489 544	3 147 582 321 2 706 493 646	917 889 723 891 004 102	1 282 144 874 1 398 523 829	2 343 208 706 2 289 527 931
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	149 402 553 136 358 542	97 420	149 402 553 136 455 962	149 402 553 136 358 542	51 274	149 402 553 136 409 816
05 – Exercice des missions militaires	158 108 540 143 182 557	556	158 108 540 143 183 113	158 108 540 143 182 557	556	158 108 540 143 183 113
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	157 000 117 142 122 550	556	157 000 117 142 123 105	157 000 117 142 122 550	556	157 000 117 142 123 105
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 108 423 1 060 008		1 108 423 1 060 008	1 108 423 1 060 008		1 108 423 1 060 008
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>7 677 833 963</b>	<b>2 086 518 489</b>	<b>9 764 352 452</b>	<b>7 677 833 963</b>	<b>1 282 144 874</b>	<b>8 959 978 837</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	+67 415 358	+285 208 536	+352 623 894	+67 415 358	+136 624 138	+204 039 496
Total des crédits ouverts	7 745 249 321	2 371 727 025	10 116 976 346	7 745 249 321	1 418 769 012	9 164 018 333
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>7 701 596 332</b>	<b>1 815 874 863</b>	<b>9 517 471 195</b>	<b>7 701 596 332</b>	<b>1 398 742 363</b>	<b>9 100 338 696</b>
Crédits ouverts - crédits consommés	+43 652 988	+555 852 162	+599 505 150	+43 652 988	+20 026 649	+63 679 637

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	7 677 833 963	2 088 976 867	9 766 810 830	7 677 833 963	1 284 603 252	8 962 437 215
Amendements	0	-2 458 378	-2 458 378	0	-2 458 378	-2 458 378
<b>LFI</b>	<b>7 677 833 963</b>	<b>2 086 518 489</b>	<b>9 764 352 452</b>	<b>7 677 833 963</b>	<b>1 282 144 874</b>	<b>8 959 978 837</b>

### Pour le titre 2 :

Le PLF pour 2020 n'a pas fait l'objet d'amendement.

### Pour le hors titre 2 :

Le PLF pour 2020 de 2 088 M€ en AE et 1 284,6 M€ en CP a fait l'objet d'une minoration de 2 458 378 € en AE et en CP à la suite de deux amendements gouvernementaux.

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

### Pour le titre 2 :

Par décret n° 2020-1015 du 7 août 2020 portant transfert de crédits :

- 45 000 € ont été transférés du programme 147 « Politique de la ville » vers le programme 152 au titre de la compensation des délégués du Préfet ;
- 82 000 € ont été transférés du programme 152 vers le programme 134 « Développement des entreprises et régulations » au titre de la montée en puissance du commissariat aux communications électroniques de défense (CCED).

Par décret n° 2020-1448 du 24 novembre 2020 portant transfert de crédits :

- 57 414 € ont été transférés du programme 352 « Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État » vers le programme 152 au titre du financement NEOTax ;
- 33 750 € ont été transférés du programme 147 « Politique de la ville » vers le programme 152 au titre de la compensation des délégués du Préfet.

Par loi n°2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificative pour 2020, 38 386 470 € CAS Pensions compris (dont 21 095 500 € hors CAS Pensions) (l'intégralité des crédits mis en réserve) ont été annulés.

### Pour le hors titre 2, les mouvements réglementaires sont les suivants :

- **Autres mouvements : + 6,8 M€ en AE et + 7,6 M€ en CP**
- décret n° 2020-1015 portant transfert de crédits au profit du P137 au titre de la contribution au commissariat aux communications électroniques de défense (- 0,8 M€ en AE et CP) ;
- décret n° 2020-1016 portant virement de crédits au titre du reste à payer concernant la DNUM (+0,7 M€ en CP uniquement) ;
- décret n°2020-1448 portant transfert de crédits du programme 122 au profit du P152 destiné au financement du remboursement des masques commandés par la direction générale des collectivités locales (+ 0,01 M€ AE/CP) ;
- décret n°2020-1448 portant transfert de crédits au profit du P178 destiné au financement de la formation de pilote à l'école de l'aviation légère de l'armée de terre (EALAT) (- 0,5 M€ AE/CP) ;

- décret n°2020-1449 portant virement de crédits du programme 303 au profit du P152 destiné au financement des commandes d'effets de lutte contre le COVID 19 (+ 0,05 M€ AE/CP)
- décret n°2020-1449 portant virement de crédits du programme 104 au profit du P152 destiné au financement des commandes d'effets de lutte contre le COVID 19 (+ 0,09 M€ AE/CP)
- décret n°2020-1449 portant virement de crédits au profit du P216 destiné au financement des commandes d'effets de lutte contre le COVID 19 (- 1,6 M€ AE/CP)
- décret n°2020-1449 portant virement de crédits du programme 207 au profit du P152 destiné au financement des commandes d'effets de lutte contre le COVID 19 (+ 0,1 M€ AE/CP)
- décret n°2020-1449 portant virement de crédits du programme 216 au profit du P152 destiné au financement de l'infrastructure nationale partageable des transmissions (INPT) (+ 1,1 M€ AE/CP)
- décret n°2020-1449 portant virement de crédits du programme 216 au profit du P152 destiné au financement des dépenses du groupement de soutien et d'appui (GSA) à Issy-les-Moulineaux (+ 0,03 M€ AE/CP)
- décret n°2020-1449 portant virement de crédits du programme 354 au profit du P152 destiné au financement des commandes d'effets de lutte contre le COVID 19 (+ 3,3 M€ AE/CP)
- décret n°2020-1449 portant virement de crédits du programme 232 au profit du P152 destiné au financement des commandes d'effets de lutte contre le COVID 19 (+ 0,4 M€ AE/CP)
- décret n°2020-1449 portant virement de crédits du programme 161 au profit du P152 destiné au financement des commandes d'effets de lutte contre le COVID 19 (+ 0,1 M€ AE/CP)
- décret n°2020-1449 portant virement de crédits du programme 176 au profit du P152 destiné au financement de l'hébergement des serveurs informatiques de la direction des ressources et des compétences de la police nationale (DRCPN) par le service de traitement de l'information de la gendarmerie (STIG) (+ 0,2 M€ AE/CP)
- décret n°2020-1449 portant virement de crédits du programme 176 au profit du P152 destiné au financement des commandes d'effets de lutte contre le COVID 19 (+ 2,6 M€ AE/CP)
- décret n°2020-1449 portant virement de crédits du programme 176 au profit du P152 destiné au financement de la mutualisation du service central des réseaux et technologies avancées (SCRTA) (+ 0,6 M€ AE/CP) ;
- décret n°2020-1560 portant transfert de crédits du programme 129 au profit du P152 destiné au financement de matériel NRBC (+1,1 M€).

- **Lois de finances rectificatives : 237,7 M€ en AE et 70,7 M€ en CP**

- La loi 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020 ouvre des crédits supplémentaires à hauteur de 237 650 000 € en AE et 50 100 000 en CP ;
- La loi 2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificative pour 2020 ouvre 20 550 000 € de crédits supplémentaires en CP.

- **Reports : 14,9 M€ en AE et 0,5 M€ en CP**

- AE affectées non engagées (13,7 M€ d'opérations immobilières, 0,4 M€ de programme équipement SIC, 0,1 M€ d'acquisition de véhicules, 0,2 M€ d'acquisition hélicoptères et accessoires) 14,4 M€ en AE ;
- attributions de produits et fonds de concours ouverts tardivement (arrêté du 07/01/2020) 0,5 M€ en AE et CP ;
- fonds de concours ouverts tardivement (arrêté de report du 29/01/2020) 0,01 M€ en AE et CP.

- **Annulations : 32,1 M€ en AE**

- La loi 2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificative pour 2020 annule des crédits à hauteur de 32 118 945 € en AE.

## ■ ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Pour le titre 2, le P152 a perçu 105 747 664 € CAS Pensions compris (dont 56 189 149 € hors CAS Pensions) d'attributions de produits liées au remboursement des effectifs mis à disposition d'organismes extérieurs qui ne participent pas directement à la performance du programme (essentiellement EDF, Banque de France, CEA et SNCF).

En 2020, aucun fonds de concours n'a été perçu en titre 2 par le P152.

Pour le hors titre 2, 57,9 M€ (en AE et en CP) ont été rattachés au P152 au titre des fonds de concours (6 436 442 €) et attributions de produits (51 418 293 €), répartis de la façon suivante:

- 6,1 M€ au titre de la participation des partenaires publics et privés au financement d'actions de formation et de lutte contre l'insécurité ;
- 0,4 M€ au titre de la participation contractuelle au financement de divers travaux d'équipements ;
- 8,2 M€ au titre du remboursement des prestations de services d'ordre ;
- 1,1 M€ au titre de la cession de biens immobiliers ;
- 42,1 M€ au titre de la rémunération des prestations (EDF, CEA, ANDRA, BDF...) fournies par la GN.

## ■ RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	38 386 170	83 148 340	121 534 510	38 386 170	51 029 395	89 415 565
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	-15 000 000	-15 000 000	0	-15 000 000	-15 000 000
<b>Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)</b>	<b>38 386 170</b>	<b>68 148 340</b>	<b>106 534 510</b>	<b>38 386 170</b>	<b>36 029 395</b>	<b>74 415 565</b>

Concernant le titre 2 :

La réserve de précaution s'élevait initialement à 38 386 170 € en début de gestion (soit 0,5 % des crédits ouverts en LFI) dont 21 095 500 € au titre des crédits hors CAS Pensions et 17 290 670 € au titre des crédits du CAS Pensions.

La réserve de précaution n'a pas fait l'objet d'un dégel.

Concernant le hors titre 2 :

La réserve de précaution représente, pour le P152, 4 % des crédits votés en LFI (2 086 M€ en AE et 1 282 M€ en CP), desquels sont déduits les crédits dédiés aux grands plans d'investissement (7,8 M€ en AE et 6,4 M€ en CP).

A l'instar de 2019, la réserve de précaution a été positionnée de manière homothétique sur les dépenses non obligatoires, y compris sur le fonctionnement courant des unités dont les dotations ont été de ce fait contractées de 11 % en début de gestion.

La réserve de précaution a fait l'objet des mouvements suivants :

- dégel de 15 000 000 € en AE/CP pour le plan "poignée de porte" ;
- mise à disposition de 36 029 395 € en AE/CP par le biais de la LFR de fin d'année ;
- annulation de 32 118 945 € en AE également dans la loi 2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificative pour 2020.

Le dégel intégral de la réserve de précaution en CP a permis au P152 de répondre à un triple besoin :

- faire face aux surcoûts induits par la crise sanitaire (30 M€) ;

- combler l'absence de marge de manœuvre pour couvrir la sur-exécution en carburant et en entretien automobile (6 M€) ;
- financer le plan « poignée de portes » du ministre de l'intérieur (15 M€). Ce plan s'est décliné en une multitude de petites opérations immobilières permettant l'amélioration rapide des conditions de travail des gendarmes ainsi que des conditions de vie des familles.

## EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

## EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2019 (1)	Réalisation 2019 (2)	LFI + LFR 2020 (3)	Transferts de gestion 2020 (4)	Réalisation 2020 (5)	Écart à LFI + LFR 2020 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
1160 – Hauts fonctionnaires	0,00	8,00	0,00	0,00	7,41	+7,41
1174 – Personnels administratifs cat A	0,00	294,00	161,00	0,00	293,66	+132,66
1175 – Personnels administratifs cat B	+2,00	583,00	516,00	+1,00	595,73	+78,73
1176 – Personnels administratifs cat C	0,00	1 712,00	1 934,00	+1,00	1 665,83	-269,17
1162 – Personnels techniques	0,00	1 851,00	2 059,00	0,00	1 914,89	-144,11
1165 – Ouvriers d'Etat	0,00	366,00	449,00	0,00	322,77	-126,23
1177 – Officiers de gendarmerie	0,00	5 743,00	6 155,00	0,00	5 728,16	-426,84
1178 – Officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale	0,00	559,00	513,00	0,00	543,43	+30,43
1179 – Sous-officiers de gendarmerie	0,00	71 059,00	72 043,00	-1,00	71 483,40	-558,60
1180 – Sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale	0,00	4 469,00	4 600,00	0,00	4 560,67	-39,33
1172 – Volontaires (gendarmes)	0,00	12 442,00	11 998,00	0,00	12 090,27	+92,27
<b>Total</b>	<b>+2,00</b>	<b>99 086,00</b>	<b>100 428,00</b>	<b>+1,00</b>	<b>99 206,22</b>	<b>-1 222,78</b>

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2020 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2019 sur 2020	dont impact du schéma d'emplois 2020 sur 2020
1160 – Hauts fonctionnaires	0,00	0,00	0,00	-0,59	-0,33	-0,26
1174 – Personnels administratifs cat A	0,00	-28,00	+15,48	+12,18	-6,32	+18,50
1175 – Personnels administratifs cat B	0,00	-27,00	+12,92	+27,81	+12,97	+14,84
1176 – Personnels administratifs cat C	0,00	-19,00	-22,07	-6,10	-36,76	+30,66
1162 – Personnels techniques	0,00	-79,00	-39,32	+182,21	+148,41	+33,80
1165 – Ouvriers d'Etat	0,00	-2,00	+1,09	-42,32	-21,32	-21,00
1177 – Officiers de gendarmerie	0,00	-6,00	+6,93	-15,77	+43,49	-59,26
1178 – Officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale	0,00	-28,00	+3,35	+9,08	-0,97	+10,05
1179 – Sous-officiers de gendarmerie	0,00	-3,00	-22,24	+450,64	+1 081,39	-630,75
1180 – Sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale	0,00	-28,00	+0,79	+118,88	+30,28	+88,60
1172 – Volontaires (gendarmes)	0,00	0,00	-30,80	-320,93	-232,12	-88,81

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2020 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2019 sur 2020	dont impact du schéma d'emplois 2020 sur 2020
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>-220,00</b>	<b>-73,87</b>	<b>+415,09</b>	<b>+1 018,72</b>	<b>-603,63</b>

La catégorie d'emplois « officiers » comprend également les officiers des armées.

La consommation du plafond d'emplois en 2020 est de 99 206 ETPT (cf. colonne 5) et comprend 290 ETPT d'apprentis.

L'article 11 de la LPFP 2018/2022 a été appliqué en LFI pour 2020 corrigeant le plafond des autorisations d'emplois (PAE) de sa vacance frictionnelle à hauteur de - 253 ETPT.

Par décret n° 2020-1015 du 7 août 2020 portant transfert de crédits :

- 1 ETPT a été transféré du programme 147 « Politique de la ville » vers le programme 152 au titre de la compensation des délégués du Préfet ;
- 1 ETPT a été transféré du programme 152 vers le programme 134 « Développement des entreprises et régulations » au titre de la montée en puissance du commissariat aux communications électroniques de défense (CCED).

Par décret n° 2020-1448 du 24 novembre 2020 portant transfert de crédits, 1 ETPT a été transféré du programme 147 « Politique de la ville » vers le programme 152 au titre de la compensation des délégués du Préfet.

La colonne « mesures de transfert en LFI » correspond à la prévision inscrite en LFI pour 2020 :

Objet du transfert	Programme d'origine	Programme destinataire	ETPT
Renforcement du CoSSeN	176	152	2
Réinternalisation du soutien armurerie au sein de la RGZE	176	152	1
Renforcement du CoSSEN	217	152	2
GN Mayotte	212	152	5
Renforcement des effectifs de la plateforme CHORUS	152	216	-1
Imputation directe de 10 gendarmes affectés au GIC (SGDSN)	152	129	-10
Création du SMA dit SAILM I (personnels SAELS I)	152	216	-219
<b>TOTAL</b>			<b>-220</b>

La colonne « corrections techniques » prend en compte :

- - 23 ETPT relatifs à l'évolution des effectifs d'apprentis en 2019 (290 ETPT en 2020 se décomposant en 245 ETPT de personnels techniques et en 45 ETPT de personnels administratifs contre 313 ETPT en 2019) dans la mesure où ces personnels ne sont pas intégrés dans le schéma d'emplois ;
- - 28 ETPT "Banque de France" (BDF) liés à l'arrêt d'une mission (non prévu en LFI pour 2020, mais pris en compte en LFI pour 2021 dans les corrections techniques) ;
- des corrections techniques ont dû être apportées pour tenir compte des écarts dus à des arrondis issus des outils budgétaires pour le calcul de l'impact du schéma d'emplois.

Pour un schéma d'emplois réalisé 2020 de + 516 ETP, son impact en ETPT sur 2020 est négatif et s'établit à - 604 ETPT du fait d'un mois moyen d'entrée global (8,23) supérieur au mois moyen de sortie global (7,37).



**Gendarmerie nationale**

Programme n° 152 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT**

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties		Mois moyen des sorties	Entrées		Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	
		<i>dont départs en retraite</i>			<i>dont primo recrutements</i>		Réalisation	Prévision PAP
1160 – Hauts fonctionnaires	4,00	0,00	5,80	5,00	0,00	7,87	+1,00	0,00
1174 – Personnels administratifs cat A	58,00	6,00	7,03	89,20	43,00	6,63	+31,20	+3,00
1175 – Personnels administratifs cat B	107,60	11,00	6,97	156,90	42,00	7,73	+49,30	+117,00
1176 – Personnels administratifs cat C	292,20	28,00	8,03	312,20	101,00	7,17	+20,00	-24,00
1162 – Personnels techniques	197,43	21,00	7,50	300,10	158,00	8,03	+102,67	+98,00
1165 – Ouvriers d'Etat	41,80	39,00	6,47	3,00	0,00	6,03	-38,80	-23,00
1177 – Officiers de gendarmerie	492,00	350,00	6,77	468,00	116,00	7,97	-24,00	-258,00
1178 – Officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale	45,00	16,00	8,23	74,00	31,00	8,47	+29,00	+5,00
1179 – Sous-officiers de gendarmerie	4 257,00	2 645,00	6,80	4 482,00	3 648,00	8,80	+225,00	+404,00
1180 – Sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale	440,00	174,00	7,07	605,00	415,00	6,93	+165,00	+169,00
1172 – Volontaires (gendarmes)	5 294,00	0,00	7,87	5 250,00	4 966,00	8,03	-44,00	-1,00
<b>Total</b>	<b>11 229,03</b>	<b>3 290,00</b>		<b>11 745,40</b>	<b>9 520,00</b>		<b>+516,37</b>	<b>+490,00</b>

Le tableau de l'évolution des emplois retrace l'ensemble des flux d'entrée et de sortie sur les différentes catégories d'emplois du programme, y compris les flux internes, à l'exception des transferts.

L'évolution des emplois présents entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2020 pour le programme « Gendarmerie nationale » est de **+ 516 ETP**, hors mesures de transfert et de périmètre et hors corrections techniques :

- + 490 ETP au titre du schéma d'emplois présenté dans le PAP pour 2020 ;
- + 13 ETP réalisés au-delà du schéma d'emplois 2020 (résultant de 2 mouvements entrants intervenus en fin de gestion 2020 et de la prise en compte des 11 créations d'effectifs dans le cadre de FRONTEX [1]) ;
- le SE exécuté fait également apparaître un recrutement supplémentaire de + 13 ETP autorisé en gestion sur la vacance sous plafond au titre de la lutte contre le « cyber-djihadisme ».

La prise en compte des transferts et mesures de périmètre porte le solde de l'ensemble des flux d'entrée et de sortie à **+ 267 ETP** :

- + 516 ETP correspondant au schéma d'emplois réalisé ;
- - 220 ETP correspondant au solde des transferts (dont - 219 ETP au titre du rattachement du SAILMI au P216) ;
- - 1 ETP correspondant à un transfert en gestion au titre de la montée en puissance du CCED ;
- - 28 ETP au titre de la réduction des emplois mis à disposition pour les missions BDF.

### **Sorties réalisées en 2020**

Au global l'écart entre le volume de sorties et d'entrées réalisées (flux internes compris) et le prévisionnel est très faible :

- les flux de sortie prévisionnels (flux internes compris, donc au périmètre RAP) étaient de 11 427 ETP pour un réalisé de 11 229 ETP, soit un écart de - 1,7 % ;
- les flux d'entrée prévisionnels (flux internes compris, donc au périmètre RAP) étaient de 11 917 ETP pour un réalisé de 11 745 ETP, soit un écart de - 1,4 %).

Les sorties ont été légèrement plus nombreuses concernant les sous-officiers, notamment avec un volume de radiations plus important que prévu.

Pour la catégorie des gendarmes adjoints volontaires, les sorties ont été nettement moins nombreuses du fait très certainement d'un comportement « attentiste » lié à la crise sanitaire et au contexte économique.

Pour les catégories d'emploi des personnels civils, seuls les personnels administratifs C et ouvriers d'État ont réalisé plus de sorties que prévu notamment liées aux situations interruptives, aux mobilités et aux radiations.

### **Entrées réalisées en 2020**

Au global, l'écart à la cible des entrées reste faible (- 1,4 %) au regard du contexte de crise sanitaire et des difficultés de mise en œuvre des concours.

Les départs ayant été moins nombreux pour les volontaires, la gestion dynamique des flux a permis de maîtriser les entrées en primo-arrivants.

Les départs plus importants des sous-officiers ont été compensés par des entrées supplémentaires.

Il est à préciser que le réalisé compte 252 ETP de flux internes liés au recrutement des officiers « semi-direct » et « issus du rang » par voie de concours interne (depuis la sous-catégorie « sous-officiers »).

[1] Mise à disposition par les États membres au profit de l'UE de garde-frontières et de garde-côtes contre remboursement (39 960 € par mise à disposition), pour permettre le maintien de l'empreinte au sol sur le territoire national.

**Gendarmerie nationale**

Programme n° 152 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES****RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE**

Service	Prévision LFI	Réalisation	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	ETP au 31/12/2020
	ETPT	ETPT				
Administration centrale	2 390,00	2 337,66	-219,00	0,00	0,00	2 385,00
Services régionaux	6 031,00	6 131,94	0,00	0,00	0,00	6 182,00
Services à l'étranger	109,00	108,04	0,00	0,00	0,00	109,00
Services départementaux	66 113,00	65 104,85	5,00	0,00	0,00	65 642,00
Autres	25 785,00	25 523,73	-6,00	0,00	-73,87	25 706,00
<b>Total</b>	<b>100 428,00</b>	<b>99 206,22</b>	<b>-220,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-73,87</b>	<b>100 024,00</b>

Les services régionaux et départementaux comprennent les unités de gendarmerie hors administration centrale, services à l'étranger et unités détaillées ci-après dans la ligne « Autres » (exemples de services régionaux et départementaux : groupements de gendarmerie départementale, sections de recherches, états-majors régionaux...).

Dans la ligne « Autres » relative à la réalisation 2020 exprimée en ETPT figurent les emplois :

- des écoles et centres d'instruction (y compris les élèves) : 5 071 ETPT ;
- des unités de prévention et de gestion des crises (groupements et escadrons de gendarmerie mobile, garde républicaine, groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire) : 17 775 ETPT ;
- des unités judiciaires à vocation nationale (offices centraux et pôle judiciaire de la gendarmerie nationale) : 835 ETPT ;
- des unités organiquement rattachées à la gendarmerie des transports aériens : 1 027 ETPT ;
- du centre automatisé de constatation des infractions routières : 15 ETPT ;
- des forces aériennes de la gendarmerie nationale : 477 ETPT ;
- du commandement des réserves de la gendarmerie nationale : 25 ETPT ;
- du commandement de la gendarmerie des voies navigables : 9 ETPT ;
- des apprentis : 290 ETPT.

**RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION**

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
<b>01 – Ordre et sécurité publics</b>	<b>44 466,00</b>	<b>44 693,54</b>
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	44 334,00	44 422,45
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	132,00	271,09
<b>02 – Sécurité routière</b>	<b>10 018,00</b>	<b>10 421,25</b>
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	10 013,00	10 416,34
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	5,00	4,91
<b>03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice</b>	<b>28 838,00</b>	<b>27 684,59</b>
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	28 714,00	27 556,90
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	124,00	127,69
<b>04 – Commandement, ressources humaines et logistique</b>	<b>15 109,00</b>	<b>14 682,08</b>
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	12 994,00	12 733,37
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	2 115,00	1 948,71
<b>05 – Exercice des missions militaires</b>	<b>1 997,00</b>	<b>1 724,76</b>

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	1 983,00	1 711,99
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	14,00	12,77
<b>Total</b>	<b>100 428,00</b>	<b>99 206,22</b>
Transferts en gestion		+1,00

Cette répartition tient compte des règles suivantes :

- pour les unités dont l'activité est exclusivement dédiée à une action (exemple : section de recherches pour l'action 3), l'intégralité des ETPT alimente l'action concernée ;
- pour les unités multi-actions (exemple : brigades territoriales), une ventilation des ETPT est effectuée en fonction de la répartition horaire des activités des unités dans chacune des cinq actions.

Les apprentis sont inclus dans l'action 4.

## RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2019-2020 : 289

Pour l'année 2020, les apprentis représentent 290 ETPT. Leur nombre s'élevait à 289 ETP au 31/12/2020.

## INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'indicateur de gestion des ressources humaines (ratio gérants/gérés) figure au volet performance du programme 216 « conduite et pilotage des politiques de l'intérieur », programme support du ministère de l'intérieur.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2019	Prévision LFI 2020	Exécution 2020
<b>Rémunération d'activité</b>	<b>3 797 028 616</b>	<b>3 802 753 059</b>	<b>3 843 869 849</b>
<b>Cotisations et contributions sociales</b>	<b>3 818 628 318</b>	<b>3 856 990 789</b>	<b>3 840 455 162</b>
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	3 427 426 385	3 458 134 011	3 450 578 420
– Civils (y.c. ATI)	62 184 388	63 629 856	63 448 966
– Militaires	3 365 241 996	3 394 504 155	3 387 129 455
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE	4 291 336	4 408 872	3 618 491
Autres cotisations	386 910 598	394 447 906	386 258 251
<b>Prestations sociales et allocations diverses</b>	<b>17 810 860</b>	<b>18 090 115</b>	<b>17 271 321</b>
<b>Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)</b>	<b>7 633 467 794</b>	<b>7 677 833 963</b>	<b>7 701 596 332</b>
<b>Total titre 2 (hors CAS Pensions)</b>	<b>4 206 041 410</b>	<b>4 219 699 952</b>	<b>4 251 017 912</b>
FdC et AdP prévus en titre 2		100 301 275	

**Gendarmerie nationale**

Programme n° 152 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Parmi les prestations sociales et allocations diverses, le montant payé en 2020 de l'allocation pour le retour à l'emploi est de 11 598 091 € (2 983 bénéficiaires au titre de l'année 2020 ; pour 2019, ce nombre s'élevait à 3 056 pour un montant payé de 12 399 272 €).

Dans la rubrique « Cotisations et contributions sociales », les taux appliqués en 2020 ont été les suivants :

- contribution employeur personnel militaire pour le CAS Pensions : 126,07 % ;
- contribution employeur personnel civil pour le CAS Pensions : 74,28 % ;
- contribution allocation temporaire d'invalidité (ATI) : 0,32 % ;
- cotisation employeur ouvriers de l'État pour le FSPOEIE : 35,01 %.

**ÉLÉMENTS SALARIAUX**

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
<b>Socle d'exécution 2019 retraitée</b>	<b>4 128,94</b>
Exécution 2019 hors CAS Pensions	4 206,04
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2020/ 2019	-9,65
Débasage de dépenses au profil atypique :	-67,45
- GIPA	-0,02
- Indemnisation des jours de CET	-0,35
- Mesures de restructuration	-0,03
- Autres dépenses de masse salariale	-67,04
<b>Impact du schéma d'emplois</b>	<b>8,36</b>
EAP schéma d'emplois 2019	29,15
Schéma d'emplois 2020	-20,80
<b>Mesures catégorielles</b>	<b>92,74</b>
<b>Mesures générales</b>	<b>2,70</b>
Rebasage de la GIPA	0,16
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	2,54
<b>GVT solde</b>	<b>-10,23</b>
GVT positif	56,22
GVT négatif	-66,44
<b>Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA</b>	<b>67,15</b>
Indemnisation des jours de CET	0,34
Mesures de restructurations	0,00
Autres rebasages	66,81
<b>Autres variations des dépenses de personnel</b>	<b>-38,64</b>
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	-0,50
Autres variations	-38,13
<b>Total</b>	<b>4 251,02</b>

Le montant affiché dans la ligne « Impact des mesures de transferts et de périmètre » (- 9,65 M€) correspond aux transferts budgétaires 2020. Le solde des transferts voté en LFI est de - 220 ETPT.

La ligne « Autres » de la rubrique « Débasage de dépenses au profil atypique » d'un montant de - 67 M€ comprend dans le retraitement de l'exécution de l'année 2020 :

- les attributions de produits (- 49,12 M€) ;
- les rétablissements de crédits (- 12,11 M€) correspondant au solde déduit du report des rétablissements de crédit 2019 sur 2020 (- 12,96 M€) et de l'intégration des rétablissements de crédit de 2018 sur 2019 (+ 0,85 M€) ;

- les ajustements dus au retard de la prise en solde des élèves incorporés sur les derniers mois de l'année (- 5,86 M€), correspondant à la déduction des montants 2018 payés en 2019 et à l'ajout des montants 2019 payés en 2020 ;
- le resoclage de mesures catégorielles non mises en œuvre en 2019 (revalorisation de l'IFSE intervenue au 1<sup>er</sup> septembre) (+ 0,11 M€) ;
- le financement des délégués du préfet (- 0,06 M€).

La ligne « Autres » de la catégorie « Rebasage de dépenses au profil atypique » d'un montant de 66,8 M€ correspond :

- aux attributions de produits perçues en 2020 (56,19 M€) ;
- à la prime COVID (10,63 M€).

La ligne « Autres » de la catégorie « Autres variations des dépenses de personnel » d'un montant de - 38,1 M€ comprend principalement :

- la variation 2020 par rapport à 2019 de la dépense liée à la réserve opérationnelle (- 25,88 M€) ;
- la variation 2020 par rapport à 2019 de la dépense liée à l'indemnité journalière d'absence temporaire (IJAT) (- 16,17 M€) ;
- la variation 2020 par rapport à 2019 de la dépense liée à la prime de résultats exceptionnelle (PRE) (+ 0,63 M€) ;
- la variation 2020 par rapport à 2019 de la dépense liée aux OPEX (+ 0,13 M€) ;
- les rétablissements de crédits correspondant au solde du retraitement des rétablissements de crédit 2019 rétablis sur 2020 et des rétablissements de crédit de 2020 non rétablis (+ 3,12 M€) ;
- les ajustements dus au retard de la prise en solde des élèves incorporés sur les derniers mois de l'année correspondant aux montants 2019 payés en 2020 et aux montants 2020 qui seront payés en 2021 (- 0,97 M€).

S'agissant des dépenses sous enveloppe :

- la dépense au titre de l'IJAT est de 59,34 M€ ;
- la dépense au titre de la réserve opérationnelle est de 63,43 M€ ;
- la dépense au titre de la PRE est de 14,59 M€ ;
- la dépense au titre des OPEX est de 4,79 M€.

### Mesures générales

L'indemnité dite de garantie du pouvoir d'achat (GIPA), prévue par le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008, représente une dépense de 0,16 M€ en 2020 pour 1 590 personnels.

### Glissement vieillesse technicité

Le GVT positif est déterminé par comparaison de la masse salariale des présents-présents, corrigée des mesures de budgétisation liées à l'évolution de la valeur du point d'indice et aux mesures catégorielles. Le GVT positif est valorisé à 1,72 % soit + 56,22 M€ (1,32 % de la masse salariale hors CAS pensions).

Le GVT négatif est valorisé à - 66,44 M€ (- 1,56 % de la masse salariale hors CAS pensions). Il résulte principalement du remplacement des départs définitifs par des primo-recrutements.

Le GVT solde est valorisé à - 10,23 M€ (- 0,24 % de la masse salariale hors CAS pensions).

### COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1174 – Personnels administratifs cat A	51 801	58 593	50 823	45 832	51 517	44 895
1175 – Personnels administratifs cat B	34 597	38 826	35 003	30 265	33 807	30 623
1176 – Personnels administratifs cat C	28 978	34 456	28 978	25 111	29 276	25 290
1162 – Personnels techniques	31 328	35 058	36 203	27 401	30 054	29 403
1165 – Ouvriers d'Etat	64 804	55 822	67 660	43 093	37 537	44 993
1177 – Officiers de gendarmerie	56 665	71 614	70 101	51 189	65 391	63 603

## Gendarmerie nationale

Programme n° 152 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1178 – Officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale	51 199	58 578	63 782	45 843	52 600	57 238
1179 – Sous-officiers de gendarmerie	31 739	43 387	46 601	28 468	39 453	42 238
1180 – Sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale	27 622	36 035	35 435	24 290	32 116	31 513
1172 – Volontaires (gendarmes)	15 530	16 457	16 210	14 030	14 901	14 641

Les coûts de la catégorie « ouvriers d'État » comprennent la contribution au FSPOEIE.

Les coûts moyens des personnels civils présentés *supra* concernent exclusivement les fonctionnaires titulaires, y compris les effectifs de la police nationale relevant budgétairement du P152.

Dans le PAP, les coûts d'entrée et de sortie sont des données prévisionnelles, calculées par grade sur la base de prévisions de flux. Pour le PAP 2020, ces coûts ont été valorisés à partir d'un indice nouveau majoré (INM) moyen des effectifs présents en 2019 sur la base des prévisions de flux pour 2020.

Dans le RAP, les coûts d'entrée et de sortie sont calculés par grade sur la base des flux réalisés et valorisés à partir d'un INM moyen des entrées et sorties réalisées.

Par ailleurs, les personnels civils entrent et sortent du programme au fil de leur carrière, contrairement aux militaires qui entrent majoritairement en tant qu'élèves et sortent en partant à la retraite. Ainsi, selon les circonstances de la gestion RH, les coûts d'entrée des personnels civils peuvent être plus élevés que les coûts de sortie.

## MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2020	Coût	Coût en année pleine
Effets extension année pleine						12 499 291	24 962 387
Décroisement CAIOM/GRAF et création d'emplois fonctionnels dont postes HEA	3	A	Civils	04-2019	3	8 976	35 904
Réexamen de l'IFSE	2 164	A, B, C	Civils	09-2019	8	108 295	162 443
Revalorisation de l'AMJG pour les SOG au 01/07/2019	68 390	Sous-officiers	Militaires	07-2019	6	12 382 020	24 764 040
Mesures statutaires						45 874 832	45 879 032
Décroisement CAIOM/GRAF et création d'emplois fonctionnels dont postes HEA	1	A	Civils	10-2020	3	1 400	5 600
Revalorisation du référentiel des contrats	98	contractuels	Civils	01-2020	12	23 075	23 075
PPCR pour les OCTAGN supérieurs et généraux	152	Officiers	Militaires	01-2020	12	167 904	167 904
PPCR pour les OCTA subalternes	355	Officiers	Militaires	01-2020	12	611 782	611 782
PPCR pour les OG supérieurs et généraux	884	Officiers	Militaires	01-2020	12	993 129	993 129
Plan d'amélioration de la condition des CSTAGN	1 072	Sous-officiers	Militaires	01-2020	12	1 538 274	1 538 274
Repositionnement de l'encadrement supérieur de la GN	2 470	Officiers	Militaires	01-2020	12	223 299	223 299
PPCR pour les personnels civils	2 584	A,B,C	Civils	01-2020	12	168 760	168 760
Avancement semi-automatique au grade d'adjudant à 25 ans de service	2 743	Sous-officiers	Militaires	01-2020	12	72 000	72 000
PPCR pour les OG subalternes	3 457	Officiers	Militaires	01-2020	12	4 190 512	4 190 512
PPCR pour les CSTAGN	4 680	Sous-officiers	Militaires	01-2020	12	1 191 317	1 191 317
PPCR pour les SOG	72 281	Sous-officiers	Militaires	01-2020	12	36 693 380	36 693 380
Mesures indemnitaires						34 363 324	34 562 630

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2020	Coût	Coût en année pleine
Prime de haute technicité (réforme structurelle "majors RS")	70	Sous-officiers	Militaires	08-2020	5	70 000	168 000
NBI des personnels civils	319	A,B,C	Civils	01-2020	12	249 113	249 113
Réexamen de l'IFSE	1 328	A,B,C	Civils	09-2020	4	50 653	151 959
CIA collectif (filière des SIC et des services techniques)	1 351	A,B,C	Civils	01-2020	12	136 000	136 000
Revalorisation de l'AMJG pour les SOG au 01/01/2020	68 390	Sous-officiers	Militaires	01-2020	12	24 620 400	24 620 400
Revalorisation de l'indemnité de sujétion spéciale de police (ISSP)	73 465	Officiers/Sous-officiers	Militaires	01-2020	12	9 237 158	9 237 158
<b>Total</b>						<b>92 737 447</b>	<b>105 404 049</b>

92,74 M€ ont été dépensés pour les mesures catégorielles statutaires, indiciaires et indemnitaires contre 91,22 M€ prévus dans le PAP pour 2020.

L'écart entre la prévision inscrite dans le PAP pour 2020 et l'exécution découle de la mise à jour des montants des mesures (évolution des effectifs), et du décalage dans le temps de certaines mesures concernant les personnels civils (réexamen de l'IFSE, décroisement CAIOM/GRAF et création d'emplois fonctionnels dont postes HEA).

## ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Mutuelles, associations		1 261 445		<b>1 261 445</b>
<b>Total</b>		<b>1 261 445</b>		<b>1 261 445</b>

Au titre de l'action sociale, le programme 152 verse une subvention de 1 261 445 € à la fondation « Maison de la gendarmerie », reconnue d'utilité publique, et dont la vocation est d'aider, d'assister et de secourir les veuves, les orphelins ainsi que les personnels de la gendarmerie nationale et leurs familles confrontés à des situations de détresse. Une convention signée entre la gendarmerie nationale et la fondation définit les objectifs communs poursuivis et fixe les conditions d'octroi des moyens alloués par la gendarmerie nationale à la fondation.



## DÉPENSES PLURIANNUELLES

## GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

## ■ GÉNÉRALISATION - EQUIPEMENT NUMÉRIQUE MOBILE DU PRIMO-INTERVENANT NEOGEND/NEOPOL

Le projet NEOGEND s'inscrit dans le plan de modernisation de la sécurité intérieure décidé par le ministre de l'intérieur et mis en œuvre par et pour les forces de sécurité intérieure.

Ce projet vise à fournir à chaque gendarme des solutions numériques sécurisées de mobilité.

Ce projet poursuit les objectifs suivants :

- développer un nouveau modèle de mobilité moins centré sur le véhicule ;
- améliorer la sécurité des intervenants et l'efficacité des interventions ;
- renforcer la proximité avec la population ;
- moderniser et simplifier les processus de travail pour les gendarmes.

Année de lancement du projet	2014
Financement	0152-04
Zone fonctionnelle principale	Gestion des Systèmes d'Information et de Communication

## COÛT ET DURÉE DU PROJET

## Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2017 et années précédentes		2018 Exécution		2019 Exécution		2020 Prévision		2020 Exécution		2021 Prévision PAP 2021		2022 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	53,81	15,40	0,60	14,75	0,50	12,12	0,29	11,93	0,08	12,73	0,00	0,00	0,00	0,00	54,99	54,99
Titre 2	8,94	8,94	2,39	2,39	2,39	2,39	2,00	2,00	2,39	2,39	0,00	0,00	0,00	0,00	16,12	16,12
<b>Total</b>	<b>62,76</b>	<b>24,34</b>	<b>2,99</b>	<b>17,15</b>	<b>2,89</b>	<b>14,51</b>	<b>2,29</b>	<b>13,93</b>	<b>2,47</b>	<b>15,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71,12</b>	<b>71,12</b>

## Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	62,43	71,12	+13,92 %
Durée totale en mois	60	60	

Le projet initial NEOGEND était prévu sur la période 2016 à 2020.

NEOGEND fait désormais partie intégrante des équipements structurants de la gendarmerie.

La préparation d'un nouveau marché est en cours pour la période 2021-2024 afin de poursuivre le développement et l'utilisation de NEOGEND ainsi que son volume de déploiement auprès des gendarmes.

*N.B. Le traitement comptable d'arrondi peut entraîner a posteriori des modifications de données des RAP et des PAP.*

Le déploiement de NEOGEND a permis de nombreux gains d'efficacité qui portent sur le volume de contrôle des fichiers, une proximité accrue du citoyen, un renforcement de la sécurité et de la disponibilité des militaires du fait des gains de temps. Enfin, NEOGEND donne une image valorisante de modernité des services de l'État.

## MARCHÉS DE PARTENARIAT

### ■ AOT-LOA / AOT DE CAEN – CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Cette AOT concerne un ensemble immobilier à usage de locaux de service et techniques et de logements (162 logements et 60 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires) au profit de la région de gendarmerie, du groupement de gendarmerie départementale et de ses unités subordonnées à Caen (Calvados).

Date de signature des documents contractuels : 18 juillet 2008.

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier.

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 138,3 M€ courants.

Mise à disposition du bien immobilier : 6 mai 2011.

Partenaire : SAS Claude Decaen.

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

**Gendarmerie nationale**

Programme n° 152 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

AE CP	2018 et avant		2019		2020		2021	2022	2023 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	58 687 093	58 687 093	0	0	0	0	0	0	0
	9 181 252	9 181 252	1 433 809	1 433 809	1 489 334	1 489 334	1 547 019	1 606 950	43 428 729
Fonctionnement	14 366 571	14 366 571	671 014	671 014	630 498	625 321	637 834	652 474	20 403 485
	14 366 571	7 184 851	671 014	1 027 625	630 498	993 254	1 015 931	1 041 016	19 636 845
Financement	16 178 730	16 178 730	1 948 054	1 948 054	1 892 529	1 892 529	1 834 843	1 774 912	18 572 081
	16 178 730	16 178 730	1 948 054	1 948 054	1 892 529	1 892 529	1 834 843	1 774 912	18 572 081

### AOT-LOA / AOT DE CHÂTEAUX – CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET D'HÉBERGEMENTS AU PROFIT DES UNITÉS DU GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE

Cette AOT concerne un ensemble immobilier à usage de logements (194 logements et 30 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires) au profit du groupement de gendarmerie départementale, de ses unités subordonnées et d'un escadron de gendarmerie mobile à Châteauroux (Indre).

Date de signature des documents contractuels : 19 décembre 2007.

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier.

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 90,9 M€ courants.

Mise à disposition du bien immobilier : 19 janvier 2010.

Partenaire : Centor 36 SNC ;

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

AE CP	2018 et avant		2019		2020		2021	2022	2023 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	34 650 414	34 650 414	0	0	0	0	0	0	0
	1 275 444	1 285 230	324 226	430 579	501 367	501 367	585 238	670 366	31 293 771
Fonctionnement	5 474 197	5 474 197	655 220	655 220	664 633	667 836	677 430	687 162	13 156 273
	5 474 197	5 474 197	655 220	491 415	664 633	667 836	677 430	687 162	13 156 273
Financement	13 727 994	13 727 994	1 494 229	1 494 229	1 478 687	1 478 687	1 451 643	1 424 969	15 379 703
	13 727 994	13 727 994	1 119 380	1 494 229	1 478 687	1 478 687	1 451 643	1 424 969	15 754 552

### AOT-LOA / AOT DE LA VALETTE DU VAR – CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Cette AOT concerne une caserne de la gendarmerie nationale regroupant notamment le commandement du groupement de gendarmerie départementale du Var et ses unités subordonnées (brigade de recherches, peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, brigade départementale de renseignements et d'investigations

judiciaires, brigade de prévention de la délinquance juvénile, escadron départementale de sécurité routière). Les locaux de service et techniques correspondants ainsi que 120 logements y sont construits.

Date de signature des documents contractuels : septembre 2012.

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier.

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 127,9 M€ courants.

Mise à disposition du bien immobilier : 22/10/2015.

Partenaire : SA HLM ERILIA.

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

AE CP	2018 et avant		2019		2020		2021	2022	2023 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	44 783 982	44 783 982	0	0	0	0	0	0	0
	2 887 177	2 887 177	816 399	816 399	853 191	880 627	868 494	936 623	38 422 098
Fonctionnement	3 391 442	3 391 442	254 758	254 758	1 033 077	1 020 031	1 063 360	1 094 531	39 314 667
	3 391 442	3 391 442	254 758	255 311	1 033 077	1 020 031	1 063 360	1 094 531	39 314 666
Financement	5 682 765	5 682 765	2 662 389	2 662 389	1 878 329	1 792 313	1 835 590	1 794 897	23 000 802
	5 682 765	5 682 765	2 662 389	2 662 389	1 878 329	1 792 313	1 835 590	1 794 897	23 000 802

#### ■ AOT-LOA / AOT DE LAVAL – CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Cette AOT concerne le groupement de gendarmerie départementale et ses unités subordonnées ainsi que des logements (92 logements et 30 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires) à Laval (Mayenne).

Date de signature des documents contractuels : 18 février 2008.

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier.

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 64,5 M€ courants.

Mise à disposition du bien immobilier : 8 janvier 2010.

Partenaire : DEXIA ;

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

## Gendarmerie nationale

Programme n° 152 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

AE CP	2018 et avant		2019		2020		2021	2022	2023 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	31 587 139	31 587 139	0	0	0	0	0	0	0
	5 724 529	5 724 529	781 113	781 113	814 843	814 843	850 030	886 736	22 529 888
Fonctionnement	5 495 411	5 495 411	333 447	333 447	20 944	24 215	24 473	24 735	2 594 987
	5 495 411	2 277 193	333 447	392 111	20 944	248 711	252 501	256 351	2 135 343
Financement	11 086 881	11 086 881	1 086 822	1 086 822	1 053 091	1 053 091	1 017 905	981 199	9 225 004
	11 086 881	11 086 881	1 086 822	1 086 822	1 053 091	1 053 091	1 017 905	981 199	9 225 004

## AOT-LOA / AOT DE MULHOUSE - CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Cette AOT concerne une caserne comprenant notamment le groupe de commandement de la compagnie de gendarmerie et de ses unités subordonnées (brigade territoriale, brigade de recherches, brigade motorisée, peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires), la construction de logements (67 logements et 24 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires), des zones de bureaux et de locaux techniques (garage, magasins de stockage, station de carburants, station de lavage, stationnement, soute à munitions, chenil).

Date de signature des documents contractuels : 24 mars 2010.

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier.

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 58,7 M€ courants.

Mise à disposition du bien immobilier : Mai 2012

Partenaire : SAS Auréa ;

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

AE CP	2018 et avant		2019		2020		2021	2022	2023 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	20 359 449	20 359 449	0	0	0	0	0	0	0
	2 412 657	2 412 657	428 935	428 935	450 104	450 104	472 317	495 627	16 099 809
Fonctionnement	3 390 786	3 390 786	536 941	536 941	515 629	515 629	525 230	535 017	12 553 291
	3 390 786	3 390 786	536 941	536 941	515 629	515 629	525 230	535 017	12 553 291
Financement	6 742 978	6 742 978	927 455	927 455	906 287	906 287	884 073	860 763	10 010 705
	6 742 978	6 742 978	927 455	927 455	906 287	906 287	884 073	860 763	10 010 705

## AOT-LOA / AOT DE SATHONAY-CAMP - CONSTRUCTION DU PÔLE REGIONAL LYONNAIS DE LA GENDARMERIE

Cette AOT concerne un ensemble immobilier au profit du nouveau pôle régional de la gendarmerie sur l'emprise du quartier Maréchal de Castellane à Sathonay-Camp (Rhône). Cet ensemble comprend des zones de bureaux, de locaux techniques (ateliers, magasins de stockage, station de carburants, stand de tir, station de lavage, stationnement, cabine de peinture, soute à munitions, chenil), des logements (422 logements et 102 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires) et des locaux d'environnement (centre médical, gymnase, pôle alimentation, hôtellerie, aires de sports).

Date de signature des documents contractuels : 27 mai 2009.

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier.

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 411,5 M€ courants.

Mise à disposition du bien immobilier : 27 juillet 2012.

Partenaire : Sathonay Camp Services SAS.

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

AE CP	2018 et avant		2019		2020		2021	2022	2023 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	176 276 149	176 276 149	0	0	0	0	0	0	0
	21 606 766	21 606 766	3 975 472	3 975 472	4 116 343	4 116 343	4 297 940	4 469 969	137 809 659
Fonctionnement	38 227 646	38 227 646	1 312 460	1 312 460	1 116 146	1 093 306	1 097 887	1 119 791	58 810 950
	38 227 646	16 615 249	1 312 460	2 871 614	1 116 146	2 690 121	2 730 187	2 788 365	55 510 076
Financement	42 912 947	42 912 947	6 347 682	6 347 682	6 206 811	6 206 811	6 025 213	5 853 185	66 072 634
	42 912 947	42 912 947	6 347 682	6 347 682	6 206 811	6 206 811	6 025 213	5 853 185	66 072 634

### SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) <b>2 371 727 025</b>	CP ouverts en 2020 * (P1) <b>1 418 769 012</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>1 815 874 863</b>	CP consommés en 2020 (P2) <b>1 398 742 363</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) <b>217 507 915</b>	<i>dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020</i> (P3 = P2 - P4) <b>559 195 872</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>338 344 247</b>	<i>dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020</i> (P4) <b>839 546 491</b>

#### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) <b>1 801 509 138</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) <b>-21 716 447</b>				
<b>Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>1 779 792 691</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>559 195 872</b>	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) <b>1 220 596 818</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>1 815 874 863</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>839 546 491</b>	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) <b>976 328 372</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020</b> (R6 = R4 + R5) <b>2 196 925 190</b>
				Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) <b>632 429 460</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) <b>1 564 495 730</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le reste à payer s'élève à 1 839 390 442 € et est constitué comme suit :

- 91 % de ces crédits concernent le périmètre du titre 3 pour un montant de 1 680,8 M€, en forte augmentation du fait du passage progressif en AE pluriannuelles des baux locatifs et de certains marchés ;
- 9 % de ces crédits concernent le périmètre du titre 5 pour un montant de 158,6 M€ ;

Par unité de budgétisation, la répartition est la suivante :

- UB1 : fonctionnement courant pour 2,3 % soit 42,4 M€ ;
- UB2 : moyens mobiles pour 1,6 % soit 28,6 M€ ;
- UB3 : équipements pour 4,8 % soit 88,6 M€ ;
- UB4 : systèmes d'information et de communication pour 1,5 % soit 27,4 M€ ;
- UB5 : immobilier pour 88,4 % soit 1 626 M€ ;
- UB6 : subventions pour 0,01 % soit 0,2 M€ ;
- UB spécifique pour 1,4 % soit 26,2 M€.

Entre fin 2019 et fin 2020, le reste à payer du programme évolue à la hausse de 171 M€. Une partie de cette évolution s'explique notamment par la mécanique des AE pluriannuelles et le fait que les baux soient encore en cours de « pluri-annualisation ».

Il est à noter que le montant du reste à payer qui ressort dans le tableau ci-dessus ne prend pas en compte le retraitement des avances payées et non encore récupérées (165 M€) ainsi que le nettoyage des engagements juridiques de la gestion 2020 (195 M€).



## Gendarmerie nationale

Programme n° 152 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION

## 01 – Ordre et sécurité publics

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
<b>01 – Ordre et sécurité publics</b>	<b>3 462 942 171</b>		<b>3 462 942 171</b>	<b>3 462 942 171</b>		<b>3 462 942 171</b>
	<b>3 563 931 671</b>	<b>33 834</b>	<b>3 563 965 505</b>	<b>3 563 931 671</b>	<b>33 834</b>	<b>3 563 965 505</b>
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 452 720 377		3 452 720 377	3 452 720 377		3 452 720 377
	3 542 314 521	33 834	3 542 348 356	3 542 314 521	33 834	3 542 348 356
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	10 221 794		10 221 794	10 221 794		10 221 794
	21 617 149		21 617 149	21 617 149		21 617 149

Aucune dépense de HT2 n'a été exécutée sur cette action. La consommation affichée correspond à une erreur d'imputation, cette dépense relevant de l'action N° 04.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	3 462 942 171	3 563 931 671	3 462 942 171	3 563 931 671
Rémunérations d'activité	1 703 097 887	1 780 198 523	1 703 097 887	1 780 198 523
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	1 698 070 741	1 769 400 668	1 698 070 741	1 769 400 668
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	5 027 146	10 797 855	5 027 146	10 797 855
Cotisations et contributions sociales	1 751 419 864	1 776 397 133	1 751 419 864	1 776 397 133
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	1 746 250 083	1 765 622 335	1 746 250 083	1 765 622 335
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	5 169 781	10 774 797	5 169 781	10 774 797
Prestations sociales et allocations diverses	8 424 420	7 336 015	8 424 420	7 336 015
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	8 399 553	7 291 518	8 399 553	7 291 518
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	24 867	44 497	24 867	44 497
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		33 072		33 072
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		33 072		33 072
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet		33 072		33 072
Titre 6 : Dépenses d'intervention		762		762
Transferts aux autres collectivités		762		762
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet		762		762
<b>Total</b>	<b>3 462 942 171</b>	<b>3 563 965 505</b>	<b>3 462 942 171</b>	<b>3 563 965 505</b>

## ACTION

## 02 – Sécurité routière

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP Réalisation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<b>02 – Sécurité routière</b>	<b>749 097 275</b> <b>790 038 000</b>	<b>198 168</b>	<b>749 097 275</b> <b>790 236 168</b>	<b>749 097 275</b> <b>790 038 000</b>	<b>77 530</b>	<b>749 097 275</b> <b>790 115 530</b>
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	748 723 400 789 665 692	198 168	748 723 400 789 863 860	748 723 400 789 665 692	77 530	748 723 400 789 743 222
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	373 875 372 308		373 875 372 308	373 875 372 308		373 875 372 308

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	749 097 275	790 038 000	749 097 275	790 038 000
Rémunérations d'activité	367 932 073	388 008 625	367 932 073	388 008 625
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	367 748 438	387 825 774	367 748 438	387 825 774
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	183 635	182 850	183 635	182 850
Cotisations et contributions sociales	379 272 807	399 859 463	379 272 807	399 859 463
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	379 083 511	399 671 027	379 083 511	399 671 027
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	189 296	188 435	189 296	188 435
Prestations sociales et allocations diverses	1 892 395	2 169 913	1 892 395	2 169 913
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	1 891 451	2 168 890	1 891 451	2 168 890
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	944	1 023	944	1 023
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		11 456		1 980
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		11 456		1 980
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet		11 456		1 980
Titre 5 : Dépenses d'investissement		186 712		75 550
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		186 712		75 550
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet		186 712		75 550
<b>Total</b>	<b>749 097 275</b>	<b>790 236 168</b>	<b>749 097 275</b>	<b>790 115 530</b>

## Gendarmerie nationale

Programme n° 152 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ACTION

## 03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
<b>03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice</b>	<b>2 240 393 701</b>		<b>2 240 393 701</b>	<b>2 240 393 701</b>		<b>2 240 393 701</b>
	<b>2 177 081 460</b>	<b>55 341</b>	<b>2 177 136 800</b>	<b>2 177 081 460</b>	<b>55 341</b>	<b>2 177 136 800</b>
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 230 760 272		2 230 760 272	2 230 760 272		2 230 760 272
	2 167 040 284	54 907	2 167 095 191	2 167 040 284	54 907	2 167 095 191
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	9 633 429		9 633 429	9 633 429		9 633 429
	10 041 176	433	10 041 610	10 041 176	433	10 041 610

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	2 240 393 701	2 177 081 460	2 240 393 701	2 177 081 460
Rémunérations d'activité	1 101 832 229	1 069 782 087	1 101 832 229	1 069 782 087
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	1 097 094 480	1 064 848 018	1 097 094 480	1 064 848 018
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	4 737 749	4 934 069	4 737 749	4 934 069
Cotisations et contributions sociales	1 133 129 279	1 102 627 588	1 133 129 279	1 102 627 588
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	1 128 256 957	1 097 542 028	1 128 256 957	1 097 542 028
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	4 872 322	5 085 560	4 872 322	5 085 560
Prestations sociales et allocations diverses	5 432 193	4 671 785	5 432 193	4 671 785
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	5 408 835	4 650 237	5 408 835	4 650 237
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	23 358	21 547	23 358	21 547
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		55 341		55 341
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		55 341		55 341
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet		54 907		54 907
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet		433		433
<b>Total</b>	<b>2 240 393 701</b>	<b>2 177 136 800</b>	<b>2 240 393 701</b>	<b>2 177 136 800</b>

## ACTION

## 04 – Commandement, ressources humaines et logistique

Action / Sous-action  Prévision LFI y.c. FdC et AdP Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<b>04 – Commandement, ressources humaines et logistique</b>	<b>1 167 593 551</b> <b>1 027 362 644</b>	<b>2 129 391 323</b> <b>1 815 586 964</b>	<b>3 296 984 874</b> <b>2 842 949 608</b>	<b>1 167 593 551</b> <b>1 027 362 644</b>	<b>1 325 017 708</b> <b>1 398 575 102</b>	<b>2 492 611 259</b> <b>2 425 937 747</b>
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 018 190 998 891 004 102	2 129 391 323 1 815 489 544	3 147 582 321 2 706 493 646	1 018 190 998 891 004 102	1 325 017 708 1 398 523 829	2 343 208 706 2 289 527 931
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	149 402 553 136 358 542		149 402 553 136 455 962	149 402 553 136 358 542		149 402 553 136 409 816

L'action N° 04 regroupe les dépenses de personnels concourant aux missions de commandement, aux ressources humaines et à la logistique. Les dépenses de personnels sont ventilées sur l'ensemble des actions du programme.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	1 167 593 551	1 027 362 644	1 167 593 551	1 027 362 644
Rémunérations d'activité	599 829 852	533 623 208	599 829 852	533 623 208
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	522 553 337	462 797 115	522 553 337	462 797 115
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	77 276 515	70 826 093	77 276 515	70 826 093
Cotisations et contributions sociales	565 797 394	490 853 469	565 797 394	490 853 469
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	493 946 605	425 704 066	493 946 605	425 704 066
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	71 850 789	65 149 403	71 850 789	65 149 403
Prestations sociales et allocations diverses	1 966 305	2 885 967	1 966 305	2 885 967
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 691 056	2 502 922	1 691 056	2 502 922
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	275 249	383 045	275 249	383 045
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	1 985 056 536	1 637 368 623	1 146 845 739	1 215 229 882
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 985 056 536	1 636 026 842	1 146 845 739	1 213 888 102
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 985 056 536	1 635 929 422	1 146 845 739	1 213 836 828
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet		97 420		51 274
Subventions pour charges de service public		1 341 780		1 341 780
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique		1 341 780		1 341 780
Titre 5 : Dépenses d'investissement	139 334 787	167 978 938	163 749 430	170 723 403
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	139 334 787	167 431 299	163 749 430	169 512 105
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	139 334 787	167 431 299	163 749 430	169 512 105
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		547 639		1 211 298
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique		547 639		1 211 298
Titre 6 : Dépenses d'intervention	5 000 000	10 239 404	14 422 539	12 621 817
Transferts aux entreprises		1 463 317		1 463 317
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique		1 463 317		1 463 317
Transferts aux collectivités territoriales	5 000 000	4 544 639	14 422 539	9 062 106
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	5 000 000	4 544 639	14 422 539	9 062 106

**Gendarmerie nationale**

Programme n° 152 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Transferts aux autres collectivités		4 231 448		2 096 394
<i>04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique</i>		<i>4 231 448</i>		<i>2 096 394</i>
<b>Total</b>	<b>3 296 984 874</b>	<b>2 842 949 608</b>	<b>2 492 611 259</b>	<b>2 425 937 747</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses de fonctionnement (titre 3) regroupent le fonctionnement courant lié à l'agent, les moyens mobiles, l'équipement, les systèmes d'information et de communication, l'immobilier et les moyens lourds de projection et d'intervention. Au-delà des dépenses inéluctables (loyers, droits individuels), les dotations de fonctionnement conditionnent la capacité de la gendarmerie à répondre quotidiennement aux attentes de la population en matière de sécurité.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 615 153 749 € en AE et 1 199 556 998 € en CP. Aucune subvention pour charges de service public n'a été versée.

**FONCTIONNEMENT COURANT LIE A L'AGENT (241,8 M€ en AE et 224,6 M€ en CP)**

Le fonctionnement courant lié à l'agent résulte de l'activité quotidienne et de la gestion des unités de gendarmerie.

**Dépenses de fonctionnement courant (58,8 M€ en AE et 43,5 M€ en CP)**

Les dotations de fonctionnement courant regroupent notamment les postes suivants : les fournitures de bureau, la papeterie, la documentation, les consommables, la reprographie, la téléphonie, l'affranchissement, la communication, les frais de représentation et de relations publiques, la dotation de fonctionnement des unités élémentaires et les frais de santé. Par rapport à la prévision du projet annuel de performances de 65,2 M€ en AE et 51,7 M€ en CP, la dépense s'élève à 58,8 M€ en AE et 43,5 M€ en CP. Cet écart de - 6,4 M€ en AE et - 8,2 M€ en CP s'explique notamment par une modification de l'exécution des crédits liée à la crise sanitaire.

**Formation (13,6 M€ en AE et 14,0 en CP)**

Par rapport à la prévision du projet annuel de performances de 13,1 M€ en AE et en CP, la dépense s'élève à 13,6 M€ en AE et 14,0 M€ en CP.

**Déplacements (60,0 M€ en AE et 59,1 M€ en CP)**

Par rapport à la prévision du projet annuel de performances de 57,7 M€ en AE et en CP, la dépense s'élève à 60,0 M€ en AE et 59,1 M€ en CP. L'écart avec la prévision, de +2,3 M€ en AE et de +1,4 M€ en CP, s'explique notamment par le surcoût engendré par l'implication accrue de la réserve opérationnelle dans le contrôle des frontières.

**Changement de résidence (36,6 M€ en AE et 36,0 M€ en CP)**

Par rapport à la prévision du projet annuel de performances de 40,8 M€ en AE et en CP, la dépense s'élève à 36,6 M€ en AE et 36,0 M€ en CP. L'écart s'explique par une baisse du nombre de changement de résidence au cours de l'année 2020 liée à la crise sanitaire.

**Alimentation des forces mobiles (32,0 M€ en AE et en CP)**

Cette dépense concerne le personnel de la gendarmerie mobile mis à disposition d'une autorité civile et employé hors de sa commune d'implantation pour une durée supérieure à 12 heures. La prévision du projet annuel de performances était de 31,9 M€ en AE et en CP.

**Alimentation des autres forces (40,3 M€ en AE et 39,5 M€ en CP)**

Deux catégories de personnels seulement bénéficient d'une alimentation partiellement ou totalement gratuite :

- les militaires à solde mensuelle des corps de soutien de la gendarmerie placés dans l'obligation de prendre leurs repas sur place du fait des astreintes de service ;

- les gendarmes adjoints volontaires, sous forme d'une prestation en deniers.

La prévision du projet annuel de performances était de 39,3 M€ en AE et en CP.

#### **Frais d'investigation, de renseignement, de protection ou d'intervention (0,5 M€ en AE et en CP)**

Ce poste concerne les frais directement liés à l'enquête et non rattachés à une autre activité (déplacement,...).

Comme la prévision du projet annuel de performances, la dépense s'élève à 0,5 M€ en AE et en CP.

#### **MOYENS MOBILES (83,7 M€ en AE et 81,3 M€ en CP)**

Le fonctionnement des moyens mobiles est lié à l'emploi des véhicules du parc de la gendarmerie. Il en dimensionne sa capacité d'intervention et de surveillance. La prévision du projet annuel de performances était de 74,1 M€ en AE et en CP. Cette hausse de 9,6 M€ en AE et de 7,2 M€ en CP s'explique par la présence accrue sur le terrain des personnels, en lien avec la crise sanitaire et le renforcement des contrôles.

#### **Entretien et réparation de véhicules (26,9 M€ en AE et 26,2 M€ en CP)**

La prévision du projet annuel de performances était de 20 M€ en AE et CP. L'écart constaté de +6,9 M€ en AE et de +6,2 M€ en CP est lié à la mobilisation renforcée des escadrons et de la gendarmerie départementale compte tenu du contexte de crise sanitaire et la multiplication des services liés au respect des confinements. Ce surcoût a été financé par le dégel de la réserve de précaution et par un redéploiement de crédits initialement affectés aux dépenses de fonctionnement courant.

#### **Prestations de service (1,3 M€ en AE et 1,1 M€ en CP)**

Ce poste comprend les dépenses de péage et de location de véhicules, notamment dans le cadre des enquêtes.

#### **Carburant des véhicules (55,6 M€ en AE et 54,0 M€ en CP)**

La prévision du projet annuel de performances était de 52,4 M€ en AE et en CP. L'écart constaté de +3,2 M€ en AE et +1,6 M€ en CP est notamment lié à la présence accrue sur le terrain en raison du contexte sanitaire. Ce besoin a pu être financé par un dégel de la réserve de précaution.

#### **EQUIPEMENT (106,6 M€ en AE et 134,6 M€ en CP)**

Composés des munitions, de l'habillement, des moyens de protection et d'intervention, ainsi que des moyens de contrôle, de surveillance et d'analyse, ces équipements sont employés quotidiennement par la gendarmerie dans le cadre de ses missions de sécurité publique, de sécurité routière et de police judiciaire. Le projet annuel de performances prévoyait 24,8 M€ en AE et 77,7 M€ en CP. Cette forte hausse de +81,8 M€ en AE et +56,9 M€ en CP s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs :

- les achats réalisés dans le cadre de la crise sanitaire pour assurer la protection des personnels (masques, gel, visières, gants...) qui ont été préfinancés pour partie par le P152 au profit des services du ministère de l'Intérieur et ont fait l'objet d'un remboursement inter programmes ;

- le plan d'équipement financé par la LFR4 ;

- l'utilisation de ressources extra budgétaires pour répondre aux besoins des unités de terrain.

#### **Achat d'armes (19,4 M€ en AE et 16,3 M€ en CP)**

La prévision du projet annuel de performances était de 0 M€ en AE et de 5,5 M€ en CP. L'écart constaté de +19,4 M€ en AE et +10,8 M€ en CP s'explique par un redéploiement des crédits en fin d'année et par la réalisation du plan du ministre en moyens du quotidien.

#### **Achat de munitions (4,7 M€ en AE et 11,8 M€ en CP)**

La prévision du projet annuel de performances était de 4,9 M€ en AE et en 9,4 M€ en CP. L'écart constaté est de -0,2 M€ en AE et +2,4 M€ en CP. La différence en CP s'explique par un paiement plus important du reste à payer.

**Achat, location et entretien de matériels (65,2 M€ en AE et 60,2 M€ en CP)**

La prévision du projet annuel de performances était de 13 M€ en AE et 15 M€ en CP. L'écart constaté de +52,2 M€ en AE et +45,2 M€ en CP s'explique notamment par l'achat de matériel lié à la crise sanitaire de la COVID 19 (masques, gel, accessoires de protection, équipement participant à la continuité du service, etc.).

**Dépenses d'habillement (3,3 M€ en AE et 32,4 M€ en CP)**

La prévision du projet annuel de performances était de 2,3 M€ en AE et 43,2 M€ en CP. L'écart constaté en AE et en CP s'explique par la révision du plan de facturation du marché habillement.

**Moyens de protection et d'intervention (10,1 M€ en AE et 9,7 M€ en CP)**

La prévision du projet annuel de performances était de 2,3 M€ en AE et 6,8 M€ en CP. L'écart de consommation s'explique notamment par l'ouverture de crédits de paiement en fin d'année pour la réalisation d'un plan d'équipement en moyens de protection et du quotidien incluant l'achat de gilets porte plaque et armes de force intermédiaire notamment.

**Dépenses pour la PTS (3,9 M€ en AE et 4,3 M€ en CP)**

Ce poste couvre les dépenses d'acquisition des kits salivaires ADN, de maintenance des outils d'analyse, d'externalisation des examens, d'acquisition des consommables et d'entretien de matériel de laboratoires pour les investigations du PJGN. La prévision du projet annuel de performances était de 4,6 M€ en AE et CP.

**SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (34,2 M€ en AE et 49,8 M€ en CP)**

L'acquisition, le fonctionnement et la maintenance des moyens informatiques et de communication contribuent à la coordination des unités et à l'exploitation d'applications métier. La prévision du projet annuel de performances était de 80,2 M€ en AE et de 44,6 M€ en CP.

**Telecom T3 (8,3 M€ en AE et 24,2 M€ en CP)**

La prévision du projet annuel de performances était de 71,8 M€ en AE et 36,5 M€ en CP. L'écart constaté de -63,5 M€ en AE s'explique principalement par la fin du marché de location NEOGEND et par le retard pris dans l'engagement pluriannuel d'un nouveau marché. S'agissant des -12,3 M€ en CP, l'explication réside dans le redéploiement de crédits vers d'autres dépenses SIC rendues indispensables du fait de la crise sanitaire (équipement télétravail...).

**Informatique T3 (4 M€ en AE et 2,5 M€ en CP)**

La prévision du projet annuel de performances était de 1,5 M€ en AE et 4 M€ en CP. L'écart de +2,5 M€ en AE et -1,5 M€ en CP s'explique par un redéploiement des crédits.

**Applications T3 (0,6 M€ en AE et en CP)**

Ce poste recouvre les concessions, brevets et licences liés aux applications utilisées. Par rapport à la prévision du projet annuel de performances de 0 M€ en AE et en CP, la dépense s'élève à 0,6 M€ en AE et en CP.

**Maintenance applicative T3 (0,3 M€ en AE et 0,6 M€ en CP)**

La prévision du projet annuel de performances était de 0 M€ en AE et en CP. L'écart de +0,3 M€ en AE et de +0,6 M€ en CP s'explique par des bascules d'activité au sein des dépenses SIC.

**Informatique individuelle T3 (21,1 M€ en AE et 21,9 M€ en CP)**

Ces crédits sont destinés à l'acquisition de postes informatiques et de périphériques. La prévision du projet annuel de performances était de 6,9 M€ en AE et 4,1 M€ en CP. L'écart de +14,2 M€ en AE et +17,8 M€ en CP s'explique par la nécessité d'acheter des équipements permettant le télétravail et la mise en place de moyens de modernisation de l'action dans le cadre du plan du Ministre.

**IMMOBILIER (1 122 M€ en AE et 682,8 M€ en CP)**

Directement liées au maillage territorial et à la permanence de son action sur 96 % du territoire, les dotations relatives à l'immobilier (fonctionnement et investissement) représentent près de 60 % du budget de fonctionnement de la gendarmerie.

#### **Loyers de droit commun (1 006 M€ en AE et 511,5 M€ en CP)**

La prévision du projet annuel de performances était de 1 249,5 M€ en AE et de 515,2 M€ en CP. L'écart en AE (-243,5 M€) résulte d'un retard dans l'engagement pluriannuel de certains baux.

#### **Gestion du parc (65,8 M€ en AE et 60,1 M€ en CP)**

Cette dépense couvre l'entretien du casernement (réfections, entretien léger des locaux, mise en peinture, plomberie, etc.), ainsi que le nettoyage et l'entretien ménager. La prévision du projet annuel de performances était de 56,5 M€ en AE et 35 M€ en CP. L'écart en AE comme en CP s'explique à la fois par la mise en œuvre du plan « poignée de portes », qui a permis une multitude de petites opérations immobilières permettant l'amélioration rapide des conditions de travail des gendarmes ainsi que des conditions de vie des familles, et par l'utilisation d'une partie des ressources extrabudgétaires.

#### **Énergie et fluides (32 M€ en AE et 90,5 M€ en CP)**

Cette sous-unité de budgétisation intègre les dépenses d'eau, d'électricité, de gaz, de fuel domestique, les charges d'occupation et les taxes. La prévision du projet annuel de performances était de 168,7 M€ en AE et 79,9 M€ en CP. L'écart en AE (-136,7 M€) s'explique notamment par la non mise en œuvre de la réforme envisagée d'engagement pluriannuel des contrats (eau, énergie...), quant aux CP (+10,6 M€) l'écart est la conséquence de l'accélération des régularisations des charges des occupants.

#### **Opérations immobilières PPP – fonctionnement et financement (17,9 M€ en AE et 20,6 M€ en CP)**

La prévision du projet annuel de performances prévoyait une consommation de 17,4 M€ en AE et 19 M€ en CP.

#### **CONTRIBUTIONS A DIVERS ORGANISMES (3 M€ en AE et 3,1 M€ en CP)**

Les principales subventions et contributions aux opérateurs se déclinent de la manière suivante :

- 1,5 M€ ont été versés aux cercles mixtes de la gendarmerie pour répondre aux difficultés rencontrées par ces organismes dans le contexte de crise sanitaire ;
- 1 M€ en AE et en CP de reversement aux partenaires européens d'une quote-part des financements obtenus ;
- 0,18 M€ en AE et en CP au titre de la participation de la GN au budget 2018 de l'ONU ;
- 0,18 M€ en AE et en CP pour financer le fonctionnement du numéro téléphonique d'urgence destiné aux personnes sourdes et malentendantes (centre national relais 114) ;
- 0,1 M€ en AE et en CP de contribution à l'enquête de victimation.

#### **MOYENS LOURDS DE PROJECTION ET D'INTERVENTION (23,8 M€ en AE et 23,3 M€ en CP)**

##### **Carburant des hélicoptères (2,9 M€ en AE et en CP)**

La dépense de carburant des hélicoptères s'élève à 2,9 M€ en AE et en CP pour une prévision en projet annuel de performances de 2,8 M€ en AE et en CP.

##### **Maintien en condition opérationnelle aéronautique (20,9 M€ en AE et 20,3 M€ en CP)**

La prévision du projet annuel de performances était de 20,9 M€ en AE et 21,9 M€ en CP. L'écart en CP s'explique par l'arrivée tardive d'une facture qui n'a pu être liquidée avant la fin de l'année.

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses d'investissement concernent principalement les moyens mobiles et l'immobilier.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 196 180 204 € en AE et 189 913 557 € en CP.



**MOYENS MOBILES (99,4 M€ en AE et 86 M€ en CP)****Acquisition de véhicules (99,4 M€ en AE et 86 M€ en CP)**

La prévision du projet annuel de performances était de 42 M€ en AE et 43,6 M€ en CP. L'écart par rapport à la prévision est lié au lancement du plan de relance pour le renouvellement des véhicules de la gendarmerie financé par les LFR3 et LFR4.

**EQUIPEMENT (2,6 M€ en AE et 3,2 M€ en CP)**

Cette dépense correspond à l'achat de matériels lourds (1,4 M€ en AE et 1,7 M€ en CP) et de matériels de police technique et scientifique (1,2 M€ en AE et 1,5 M€ en CP).

**SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (4,2 M€ en AE et 4,1 M€ en CP)****Telecom T5 (2,8 M€ en AE et 3 M€ en CP)****Informatique T5 (0,4 M€ en AE et 0,3 M€ en CP)****Applications T5 (1 M€ en AE et 0,8 M€ en CP)****IMMOBILIER (89 M€ en AE et 95,2 M€ en CP)**

L'écart entre la prévision et la réalisation de dépenses d'investissement en immobilier (-9 M€ en AE et -23 M€ en CP) s'explique par d'importantes perturbations qu'ont pu connaître les chantiers du fait de la crise sanitaire).

**Acquisitions et constructions immobilières (19,2 M€ en AE et 26,1 M€ en CP)**

19,2 M€ en AE et 26,1 M€ en CP ont été consacrés au financement des opérations du plan de réhabilitation d'urgence du parc immobilier de la gendarmerie, pour une prévision en projet annuel de performances de 0 M€ en AE et 34,3 M€ en CP.

**Maintenance – réhabilitation (69,8 M€ en AE et 60,7 M€ en CP)**

Par rapport à la prévision du projet annuel de performances de 98,1 M€ en AE et 75,6 M€ en CP, 69,8 M€ en AE et 60,7 M€ en CP ont été consacrés à la maintenance lourde immobilière pour la réhabilitation et la restructuration des casernes de gendarmerie.

**Opérations immobilières PPP – Investissement (8,4 M€ en CP)**

8,4 M€ en CP ont été consommés sur l'investissement des opérations en AOT de la gendarmerie.

**MOYENS LOURDS DE PROJECTION ET D'INTERVENTION (0,9 M€ en AE et 1,4 en CP)****Acquisition de moyens blindés (0,8 M€ en AE et 1,1 M€ en CP)**

Par rapport à une prévision dans le projet annuel de performances à hauteur de 0,8 M€ en CP pour couvrir le reste à payer, 0,8 M€ en AE et 1,1 M€ en CP ont été consacrés à cette activité. Cette consommation s'explique par un besoin en véhicules blindés dans le cadre de la lutte antiterroriste.

**Acquisition hélicoptères et accessoires (0,1 M€ en AE et 0,4 M€ en CP)**

Cette consommation s'explique par l'acquisition de systèmes de vision nocturne de pilotage des hélicoptères et de leurs systèmes d'interfaçage ainsi que par le paiement du reste à payer.

## DEPENSES D'INTERVENTION

Ces dépenses s'élèvent à 4,5 M€ en AE et 9,3 M€ en CP pour une prévision de consommation de 5 M€ en AE et 14,4 M€ en CP.

Cette dépense correspond aux subventions d'investissement accordées aux collectivités territoriales, en application du décret n° 93-130 du 28 janvier 1993, pour le financement des opérations immobilières de construction de casernements de gendarmerie. Cette aide en capital représente 20 % du montant des coûts-plafonds pour les opérations réalisées par les communes dont la population est inférieure ou égale à 10 000 habitants et qui ne bénéficient pas du concours financier d'une ou plusieurs autres collectivités territoriales. Le programme est alors limité à 20 EUL (équivalents unité-logement). Elle est de 18 % dans les autres cas, le programme ne pouvant alors excéder 40 EUL. Le coût de référence utilisé pour le calcul de la subvention est le coût-plafond de l'EUL. Cet EUL correspond à un logement nu pour 75 % et à une quote-part de locaux de service et techniques pour 25 %. Il est compté un EUL par gendarme d'active et un EUL par fraction de trois gendarmes adjoints volontaires. Ce coût-plafond est revalorisé trimestriellement selon l'indice INSEE du coût de la construction (ICC). L'autorisation d'engagement correspond au montant de subvention attribué à la collectivité territoriale, sur demande de celle-ci, avant le début des travaux. L'autorisation revêt un caractère définitif. Les crédits de paiement correspondent au paiement des engagements antérieurs à 2020. Les modalités de paiement peuvent prendre deux formes. La première est un paiement en deux fractions : les deux tiers sont réglés à la mise hors d'eau des bâtiments et le tiers restant à la livraison. La seconde est un paiement global à la livraison.

## ACTION

### 05 – Exercice des missions militaires

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
<b>05 – Exercice des missions militaires</b>	<b>158 108 540</b>		<b>158 108 540</b>	<b>158 108 540</b>		<b>158 108 540</b>
	<b>143 182 557</b>	<b>556</b>	<b>143 183 113</b>	<b>143 182 557</b>	<b>556</b>	<b>143 183 113</b>
05.01 – Exercice des missions militaires	157 000 117		157 000 117	157 000 117		157 000 117
- hors administration centrale et cabinet	142 122 550	556	142 123 105	142 122 550	556	142 123 105
05.02 – Exercice des missions militaires	1 108 423		1 108 423	1 108 423		1 108 423
- administration centrale et cabinet	1 060 008		1 060 008	1 060 008		1 060 008

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	158 108 540	143 182 557	158 108 540	143 182 557
Rémunérations d'activité	77 847 911	72 257 406	77 847 911	72 257 406
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	77 302 157	71 722 470	77 302 157	71 722 470
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et	545 754	534 935	545 754	534 935

**Gendarmerie nationale**

Programme n° 152 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
<i>cabinet</i>				
Cotisations et contributions sociales	79 885 827	70 717 510	79 885 827	70 717 510
<i>05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet</i>	79 325 786	70 193 975	79 325 786	70 193 975
<i>05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet</i>	560 041	523 535	560 041	523 535
Prestations sociales et allocations diverses	374 802	207 642	374 802	207 642
<i>05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet</i>	372 174	206 105	372 174	206 105
<i>05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet</i>	2 628	1 537	2 628	1 537
<b>Titre 3 : Dépenses de fonctionnement</b>		556		556
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		556		556
<i>05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet</i>		556		556
<b>Total</b>	<b>158 108 540</b>	<b>143 183 113</b>	<b>158 108 540</b>	<b>143 183 113</b>

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET EMPLOIS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>ENM - Ecole nationale de la magistrature (P166)</b>					<b>94 266</b>	<b>94 266</b>
Transferts					94 266	94 266
<b>Total</b>					<b>94 266</b>	<b>94 266</b>
Total des transferts					94 266	94 266

En 2019, le P152 a porté un projet s'inscrivant dans une des priorités européennes actuelle : la lutte contre la criminalité environnementale. Le projet "AMBITUS" a pour vocation de créer un réseau européen de sensibilisation sur ces questions, notamment par la formation de magistrats. Il s'appuie ainsi sur plusieurs partenaires, membres du consortium, comme des états membres tels que l'Italie, la Hongrie, la Slovaquie.

Retenu par l'UE et bénéficiant d'un cofinancement par le fond FSI, "AMBITUS" a permis l'allocation d'une subvention à hauteur de 1,1 M€ au bénéfice du P152, programme support du projet pour la France. Les crédits ainsi perçus ont pu être reversés pour partie à chaque partenaire qui bénéficie de son budget propre, dont l'ENM, opérateur de l'Etat, en partenariat avec la gendarmerie nationale sur le projet.